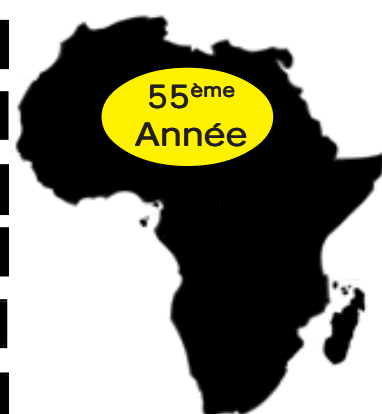


LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 2663 du Mardi 23 Janvier 2007 - 55^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P. 2080
CONGO:500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel:(242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: contact@lasemaineafricaine.com

Elections législatives et locales de 2007 Les préparatifs ont commencé!



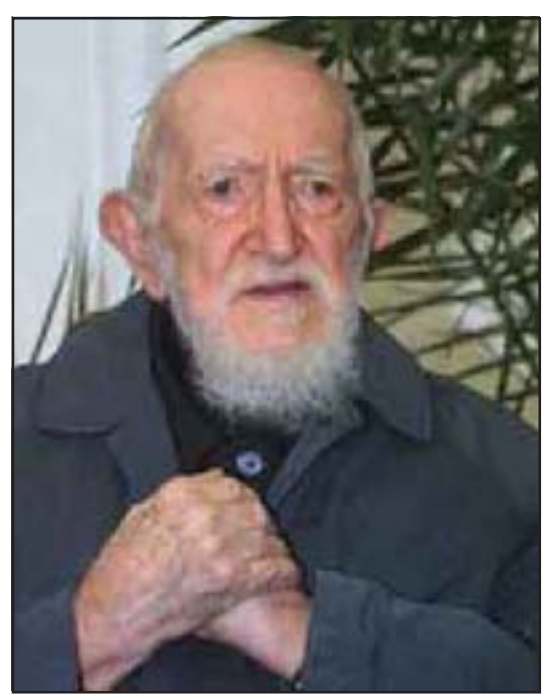
François Ibovi a déjà lancé la commande des urnes et isolements en Afrique du Sud.
(P.3)

Présentation de voeux au Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat
Claude Alphonse N'silou:
«Nous ne devons plus accepter que la population congolaise vive dans des logements d'une précarité insoutenable»

«Nombreux de nos concitoyens n'ont pas où vivre décemment. La misère a contraint certains, à élire domicile dans des zones inondables...», a dit le ministre N'silou.
(Page 5)



Décès de l'abbé Pierre à l'hôpital Val-de-Grâce de Paris Personnage emblématique, il a marqué la vie socio-politique française



L'abbé Pierre, l'infatigable défenseur des sans-abri, a pris le repos éternel. (P.3)

Société Congolaise des Pétroles Texaco, à Pointe-Noire Avec la tombola, Texaco met un point d'honneur à la sécurité!



M. Donald Emérand posant avec les hôtes.
(P.2)

CAN de football des moins de 20 ans

Les pelouses déjà en feu! (P.15)

Chevron Congo vole au secours de la Fondation Congo Assistance (P.7)

A Poto-Poto, des jeunes opposent une résistance armée à l'enquête parcellaire. (P.3)



Société Congolaise des Pétroles Texaco, à Pointe-Noire

Avec la tombola, Texaco met un point d'honneur à la sécurité!

La station service Texaco, située en diagonale de la mairie centrale de Pointe-Noire, a abrité, samedi 13 janvier 2007, la cérémonie du tirage au sort de la tombola organisée par la Société Congolaise des Pétroles Texaco 5 étoiles, en présence de M. Donald Emérant, Directeur général de Texaco, de Mme Aurore Gnali Gomes, responsable administrative de ladite société, des automobilistes et de plusieurs usagers de la route.

S'adressant à l'assistance, le Directeur général, Donald Emérant, a axé son mot sur la sécurité. «Chaque année, au cours du mois de janvier, nous célébrons, au sein du Groupe Chevron, ce que nous appelons la semaine de sécurité. Au cours de cette semaine, nous arrêtons le

qu'il fallait, pour créer les conditions de sécurité adéquates. Après 125 années d'expériences dans plus de 180 pays dans le monde, le Groupe pétrolier Chevron a acquis assez de connaissances pour garantir, à sa clientèle, ses conditions de sécurité fiables, au niveau de ses installations, et lui procurer un service 5 étoiles impeccable.



Une vue de la tribune d'honneur: on reconnaît M. Donald Emérant (2è de la gauche vers la droite) et Mme Aurore Gnali Gomes (à l'extrême droite).



M. Donald Emérant posant avec les hôtesses

travail, pendant quelques heures, pour former nos employés et nos partenaires, sur la sécurité. Pourquoi met-on tant d'accent sur la sécurité? Eh bien, selon les statistiques, aux Etats-Unis seulement, plus de 42.000 personnes périssent, chaque année, et près de 3 millions sont blessés, suite à des accidents de véhicules à moteur. Il y a quelques mois, la Côte d'Ivoire a fait les frais, pour la énième fois, avec la mort d'une dizaine de nos frères Ivoiriens et l'hospitalisation des milliers d'autres, suite à l'émanation des gaz toxiques dans les rues de la capitale. Ces vies humaines auraient pu être épargnées, si les responsables avaient pris le temps

Voilà pourquoi, la Société Congolaise des Pétroles Texaco n'a pas hésité, une seule seconde, à fermer ses installations au public, pendant une longue période, jusqu'à ce qu'elle soit sûre que les conditions de sécurité ont été réunies, avant de les rendre, à nouveau, opérationnelles. La vision du Groupe Chevron est d'être la compagnie énergétique mondiale la plus admirée, pour ses employés, ses partenaires et sa performance. La Société Congolaise des Pétroles Texaco veillera à ce que cette vision soit appliquée sur le sol congolais. Dans toutes les Stations service Texaco, vous allez retrouver les dernières technologies venant d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, répondant aux exigences de sécurité et aux nor-

mes internationales. Je remercie les autorités du Congo qui ont fait confiance au Groupe Chevron, où elle opère dans le secteur pétrolier aval, depuis 2002. A ces autorités, nous voudrions, encore, une fois, réitérer notre engagement de toujours respecter l'environnement, les femmes, ainsi que les hommes vivant sur le territoire congolais. Nos remerciements vont, également, aux entrepreneurs qui se sont investis et envers qui nous avons été très exigeants. Ensemble, nous avons surmonté beaucoup de difficultés. Ce, dans le seul but de créer les conditions pouvant garantir une sécurité maximum à nos clients.

Nous ne saurions oublier les employés de la Société Congolaise des Pétroles Texaco, les gérants des Stations services et leurs personnels qui travaillent, d'arrache-pied, afin de fournir le service 5 étoiles à nos aimables clients. Chers amis clients, vous avez, patiemment, attendu la réouverture de nos stations. Nous vous en remercions. Nous allons procéder au tirage au sort qui va permettre, à certains d'entre vous, de gagner des primes offertes par la Société Congolaise des Pétroles Texaco. Certainement, ces primes ne sont que symboliques et ne sauraient exprimer ni remplacer la joie que nous éprouvons, chaque fois que vous nous faites l'honneur de visiter nos installations. Bonne chance à tous. Et surtout bonne année: Texaco essengo na bakumbi mituka».

Après quoi, le maître de cérémonie a rappelé à l'assistance les conditions de participations à la tombola, à savoir: après l'achat de 50 litres de



Un lauréat, très heureux de recevoir son prix des mains d'une hôtesses de Texaco.



Le Directeur Général de la Société Congolaise des Pétroles Texaco encadré par trois lauréats.

carburant, vous avez un ticket éligible, achat de 10 litres de carburant, vous avez un carnet de fidélité. Le transfert des souches des tickets des urnes scellées aux urnes transparentes était fait par les

huissiers de justice Béatrice Dianzolo et Eugénie Mikoungui. Au total, il y a eu 2668 tickets dans l'urne, pour 45 gagnants. Les lots gagnés comprenaient des téléphones portables, douze groupes

électrogènes, des autoradios, des appareils électroménagers, des motos Djakarta, etc.

Elections législatives et locales de 2007

Les préparatifs ont commencé!

Dans le cadre des préparatifs des prochaines élections législatives et locales qui doivent se tenir avant fin août 2007, François Ibovi, ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, a signé, samedi 20 janvier 2007, un protocole d'accord avec un consortium de deux sociétés sud-africaines, pour la livraison de matériels électoraux. Déjà, lors de la cérémonie de présentation de vœux par le personnel de son cabinet, le vendredi 19 janvier dernier, François Ibovi a clarifié le rôle du gouvernement et celui de l'organe de régulation des élections, pour dissiper tout malentendu.



François Ibovi (à d.) et les représentants des deux sociétés sud-africaines.

Le gouvernement congolais a, en effet, signé avec deux sociétés sud-africaines, Utec (United technical company Ltd) et T.p.s (Tanzania printing service), un protocole d'accord pour la fabrication et la livraison du matériel électoral (urnes, isolements, corbeilles, cadenas, encre indélébile, enveloppes de vote, lampes tempête, lampes torche). La signature de ce protocole d'accord est la suite d'une mission effectuée par une délégation du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, en Afrique du Sud, du 16 au 24 décembre 2006. C'est pour la deuxième fois que les deux sociétés sont, d'ailleurs, contactées par le gouvernement congolais. La première fois, c'était en 2002. C'est autant dire que les préparatifs pour la tenue des futures élections législatives et locales ont commencé. Face à la polémique sur la « commission électorale indépendante », François Ibovi a tenu à clarifier les choses. Dans son allocution, à la cérémonie de vœux organisée dans son département, il est, longuement, revenu sur cette question, comme le témoigne l'ex-

trait ci-après: «L'opposition, comme à son habitude, s'inquiète et se dit marginalisée du processus électoral. S'agit-il d'un simple procès d'intention ou d'une réalité? Pour ma part, je puis affirmer, avec certitude, qu'elle est allée très vite en besogne. L'opposition prendra, activement, part au débat sur les élections, soit au parlement, pour les députés et sénateurs, soit au sein de l'organe de régulation qui sera mis en place à cet effet. En la matière, les tâches sont bien réparties entre l'administration et l'organe de régulation des élections. L'administration s'occupe de la préparation et de l'élaboration des actes préélectorales. Tandis que l'organe de régulation des élections, qui en garantit la transparence, la régularité et l'impartialité, s'occupe de l'organisation, de la collecte des résultats issus des bureaux de vote et de leur transmission au ministre en charge des élections, pour publication. A propos de l'organe de régulation des élections, la commission de l'Union africaine a déjà donné des orientations pertinentes, à ce sujet. Selon les experts de cette commis-

sion, la création de l'organe de régulation des élections doit être conforme aux textes et règlements de chaque pays et ne doit, par conséquent, subir aucune injonction, sous quelque forme que ce soit, des pouvoirs publics. Le gouvernement en tiendra compte, puis-je rassurer tous ceux qui restent sceptiques, jusqu'à ce jour. Je l'ai déjà dit à d'autres occasions, l'indépendance de l'organe de régulation des élections, réclamée, à cor et à cri, par l'opposition, ne réside pas dans son appellation, mais, plutôt, dans son fonctionnement. Dans la nouvelle loi électorale en chantier, les missions de cet organe ont été renforcées. L'objectif poursuivi est de consolider son indépendance fonctionnelle», a dit le ministre Ibovi. Il a, aussi, évoqué les consultations entamées avec les partis politiques: «Dans la perspective de la tenue de ces élections, j'entretiens, depuis le 17 janvier 2007, dans mon

cabinet de travail, les représentants des partis politiques, aussi bien de la majorité présidentielle que de l'opposition. Ces entretiens visent à recueillir les doléances de ces partis, afin de dissiper quelques zones d'ombre qui peuvent entourer les préparatifs et l'organisation des élections législatives de l'année en cours. Tout ceci concourt à la recherche de l'organisation des élections transparentes et régulières, tel que souhaité par le président de la République, dans son dernier message à la nation. J'ai bon espoir, qu'avec un peu de bonne foi des acteurs politiques de notre pays, les élections législatives se dérouleront dans la plus complète quiétude. Le gouvernement est entrain de créer des conditions optimales, susceptibles de garantir le bon déroulement de ces consultations populaires».

Pascal Azad DOKO et Joël NSONI

Programme de construction de logements sociaux à Poto-Poto

Des jeunes opposent une résistance armée à l'enquête parcellaire

Lancée le mercredi 17 janvier 2007, l'enquête parcellaire dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, lieu dit «quartier 31», risque d'être compromise par la résistance armée opposée par des jeunes de Poto-Poto. Un incident s'est, en effet, produit, le lundi 22 janvier dernier, dans la matinée contre les membres de la commission d'enquête. Des rafales de Kalachnikov ont éclaté, entre jeunes révoltés et policiers. On ne déplore pas de blessés, ni de morts, mais l'incident a provoqué un branle-bas, à Poto-Poto.

A Poto-Poto, le programme de construction de logements sociaux, par l'expropriation pour cause d'utilité publique, risque de connaître un autre sort qu'à Bacongo où, après des débats houleux, le programme s'exécute comme sur des rails. Les habitants ayant compris l'intérêt de ces programmes immobiliers qui visent, entre autres, le renouvellement et la modernisation des vieux quartiers et la construction de logements décentes pour les populations.

Après des débats houleux, la majorité de la population était convaincue du bien-fondé de ces programmes immobiliers. C'est sans compter avec la manipulation politique des jeunes, jetés dans la rue pour s'opposer à l'initiative du gouvernement. C'est ainsi que les membres de la commission d'enquête, accompagnés par des policiers, se sont heurtés à une résistance armée, lundi 22 janvier, dans un domicile, au moment où ils voulaient procéder à l'enquête. Deux jeunes, vivant dans ce domicile, ont voulu ravir l'arme d'un policier et l'appareil photo servant à l'enquête. Puis, ils ont donné des coups de sifflets, pour alerter leurs camarades. Les policiers, moins nombreux, étaient obligés de se replier, tandis que les enquêteurs ont pris la poudre d'escampette. Peu après, les policiers, venus en renfort dans trois véhicules tout terrain, ont dû affronter les hordes de jeunes sortis dans les rues, dont certains étaient armés. Des rafales de kalachnikov ont, alors, retenti, provoquant la débandade dans les quartiers de Poto-Poto. Les commerçants ont fermé, précipitamment, leurs boutiques et magasins, tandis que le marché de Poto-Poto commençait à se vider. Il n'y aurait pas eu de blessé ni de mort, mais, la circulation automobile a été, fortement, perturbée, dans le quartier situé vers l'avenue de France. La police a, rapidement, repris le contrôle de la rue, en dispersant les groupes de jeunes insurgés.

Cet incident est la preuve que Poto-Poto demeure une poudrière où il y a encore des armes de guerre entre les mains des civils. Les jeunes de Poto-Poto auraient mal interprété l'enquête parcellaire, croyant que les enquêteurs venaient voir «les secrets dans leurs maisons». Les leaders politiques opposés à l'expropriation pour cause d'utilité publique y trouvent, par contre, la raison pour avancer que les populations de Poto-Poto sont hostiles à l'expropriation. Il est, tout de même, curieux que cela se manifeste par une résistance armée.

Enfin, cet incident est un véritable pied de nez au programme national de démobilisation, désarmement et réinsertion. En pleine capitale, dans un quartier voisin de celui où se trouve la résidence privée du président de la République, les armes peuvent crépiter au moindre incident, témoignant que beaucoup d'ex-miliciens gardent encore, par devers eux, leurs armes de guerre. Reste à savoir si cet incident armé a donné un coup de frein au programme de construction de logements sociaux, à Poto-Poto, programme que le président Sassou Nguesso tient à cœur. Pour l'instant, les enquêteurs, qui ont échappé à la mort, ne rêvent pas d'y repartir.

Joël NSONI

Décès de l'abbé Pierre, à l'hôpital Val-de-Grâce de Paris

Personnage emblématique, il a marqué la vie socio-politique française

Admis, il y a une semaine, à l'hôpital Val-de-Grâce de Paris, le fondateur des «Compagnons d'Emmaüs», l'abbé Pierre, y est décédé, lundi 22 janvier 2007 à 5h25mn, succombant à une infection pulmonaire, à l'âge de 94 ans. Le président français, Jacques Chirac, s'est dit «très bouleversé». «Avec la disparition de l'abbé Pierre, c'est la France entière qui est touchée au cœur. Elle perd une immense figure, une conscience, une incarnation de la bonté», a déclaré, dans un communiqué, Jacques Chirac.

L'abbé Pierre était admis à l'hôpital Val-de-Grâce de Paris, depuis le 14 janvier dernier, pour une bronchite qui a dégénéré en une infection pulmonaire et qui a causé sa mort, a dit le porte-parole de la communauté Emmaüs. Parmi les réactions des autorités politiques françaises, il faut noter, également, celle de l'ancien président, Valéry Giscard d'Estaing, qui a demandé des obsèques nationales. Il a affirmé que «la France, sans lui, ne sera plus la même». Puis, celles du premier ministre, Dominique de Villepin, de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, et de Xavier Emmanuelli, fondateur du «Samu social». Dans un communiqué de presse, signé du cardinal Jean Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France, l'épiscopat français a réagi en ces termes: «En apprenant la mort de l'abbé Pier-

re, je me souviens, avec émotion, de cette phrase qui terminait sa «Lettre à Dieu» du 4 octobre 2005: «Père, j'attends, depuis si longtemps, de vivre dans votre totale présence qui est, je n'en ai jamais douté, malgré tout, Amour». De son vrai nom, Henri Grouès, l'abbé Pierre était un prêtre français, de l'ordre des Capucins. Cinquième enfant d'une famille aisée, il a fait ses études chez les jésuites. A 13 ans, il refuse l'héritage familial et, animé par une vocation religieuse, il devient franciscain. Il entre, à 19 ans, chez les Capucins. Auprès des Français, il a été, longtemps, la personnalité la plus populaire, pour ses prises de position en faveur des sans-abri et des démunis, au point qu'il a demandé que son nom soit retiré des enquêtes de popularité. Né le 5 août 1912, à Lyon, en France, Henri Grouès a été ordonné prêtre, le 24 août 1938, et s'est engagé dans la

Résistance, pendant l'occupation allemande de la France, sous le nom de l'abbé Pierre, nom qu'il va, ensuite, conserver. Ayant, alors, caché des juifs, il avait réussi à faire évader Jacques De Gaulle dont il a rencontré le frère, le général Charles De Gaulle, chef de la France libre, en 1943, à Alger. Ancien député de Meurthe-et-Moselle, de 1945 à 1951, l'abbé Pierre fut membre du M.r.p (Mouvement républicain populaire), de 1946 à 1950. Il fonda la communauté des chifonniers d'Emmaüs, en 1949, et lance, en 1954, une campagne pour les sans-logis. Son combat contre l'exclusion sociale et la pauvreté, qu'il a mené toute sa vie durant, a fini par faire de lui une figure emblématique de la vie politique sociale française. En 1987, l'abbé Pierre lance la «Fondation Abbé Pierre pour le logement», pour venir en aide aux nombreux sans-logis, sans cesse en quête de logement. Pas plus tard que l'an dernier, à l'assemblée nationale française, il lançait encore un appel aux Français en faveur des quatre cent mille sans-abri. Toute sa vie, le fondateur des «Compagnons d'Emmaüs» s'est engagé pour et aux côtés des plus pauvres et des déshérités, parmi eux, les «sans-papiers» africains qui lui restent, profondément, re-

connaisants. En France, il était devenu le symbole de la défense des pauvres et des gens sans-logement ou mal logés, le mystique de la charité. Pour les Français, l'abbé Pierre était devenu «un mythe, le champion contre l'exclusion». Ses collaborateurs de la communauté Emmaüs ont affirmé que, malgré sa mort, ils poursuivront l'œuvre qu'ensemble, ils ont entreprise avec lui. Son appel du 1^{er} février 1954, en faveur des démunis et des exclus, est resté historique. Infatigable défenseur des sans-abri et des plus pauvres, l'abbé Pierre savait remuer les cœurs et les consciences. Pour l'ancien ministre français et fondateur de l'O.n.g internationale «Médecins sans frontières», Bernard Kouchner, le prêtre à la barbe blanche et à l'éternelle soutane avait «inventé la loi du tapage», pour faire avancer la cause des déshérités. Aussi, pouvons-nous affirmer que c'est à juste titre que le président Jacques Chirac a salué son esprit de révolte contre la misère, la souffrance, l'injustice et sa force de la solidarité. Adieu, abbé Pierre, tu as ouvert le chemin d'un combat noble, contre la misère et la pauvreté.

Aristide Ghislain NGOUMA

NECROLOGIE



M. Albert Ngondo et son épouse Gisèle, les enfants et la veuve Elenga ont la profonde douleur d'informer la famille, les amis et connaissances, du décès de leur beau-frère, père et mari, M. Abel ELENGA, à l'Hôpital militaire, le 15 janvier 2007. Ancien enseignant de lycée et homme d'affaires, M. Elenga fut éditeur de journaux, notamment «Echos des sports». Il est décédé à l'âge de 62 ans.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au 3 bis, rue Gamboma, au Plateau des 15 ans (Brazzaville). L'inhumation aura lieu, mercredi 24 janvier 2007, au cimetière du centre-ville.

Découverte macabre à Brazzaville: le corps d'une jeune fille abandonné devant le camp de la gendarmerie à Bifouti!

Le corps d'une fille, âgée d'environ de 16 ans, a été découvert, abandonné, au bord de l'avenue de l'Union africaine (ex-O.u.a.), vers le camp de la gendarmerie, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Elle aurait été tuée dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 janvier 2007. Des passants ont signalé leur découverte macabre, aux militaires du camp de la gendarmerie. Mais, le corps de la victime a traîné pendant quelques heures sur les lieux. La police nationale a fait le constat et a fait enlever le corps. Mettra-t-elle la main sur le présumé meurtrier? On ignore les raisons de ce crime que rien ne semble justifier. Selon la police, les investigations judiciaires seront difficiles à mener dans ce cas, du fait du manque d'informations. L'enquête ne pourrait aboutir que si des témoins se rapprochent de la police pour faire des dépositions. Trop de violeurs et de bandits écumant les quartiers de Brazzaville, les jeunes filles doivent faire extrêmement attention, en se promenant la nuit.

Encore un hommage à «Grégoire», le chimpanzé!

A 63 ans, «Grégoire» est le plus vieux chimpanzé du monde. Il détient le record de longévité, car l'espérance de vie de ces gros singes est de 45 ans. Un hommage lui est rendu à Pointe-Noire, par l'Institut Jane Goodall, qui a organisé, lundi 15 janvier 2007, une exposition photos, afin d'inviter les Congolais à préserver les grands singes. Cette exposition prendra fin le 31 janvier prochain. «Grégoire» a été capturé en 1944 dans le département du Pool et placé, en 1952, au parc zoologique de Brazzaville. Pour le mettre à l'abri des obus et d'autres projectiles, pendant la guerre civile de 1997, on le transporta sous escorte hélicoptère au sanctuaire des chimpanzés de Tchimpounga, situé à quelques 30 km de Pointe-Noire, dans le département du Kouilou. C'est dans cette localité que «Grégoire» vit dans un enclos, très spacieux, aux côtés d'une femelle de 38 ans nommée «La Vieille». L'Institut Jane Goodall tient, coûte que coûte, au suivi de «Grégoire» et d'autres chimpanzés.

Une mesure d'interdiction d'exploitation plane sur certaines compagnies de transport aérien!

Les passagers embarquant dans les avions des différentes compagnies aériennes, au départ de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, se plaignent des longs moments d'attente à l'aéroport international Antonio Agostinho Néto de cette ville. Ils ne le supportent plus. Cela a suffi pour qu'André Okombi Salissa, ministre des transports et de l'aviation civile, tape du poing sur la table. Il a lancé, lundi 15 janvier 2007, une mise en garde à l'encontre des compagnies coupables de non respect des heures d'embarquement, provoquant ainsi des longs moments d'attente qui agacent les passagers. De même, à celles qui accordent, négligemment, des réservations à tout acheteur de billet de voyage, sans tenir compte du nombre de places disponibles dans leurs avions. Les compagnies qui pratiquent le surbooking, pour remplir leurs caisses, sans se soucier des conditions des voyageurs. Le risque qu'encourent ces compagnies est ni plus ni moins que l'interdiction d'exploitation dans le ciel congolais. Il fallait bien le faire!

Opération «bambissa lipapa» expresse vers le stade Président Alphonse Massamba-Débat

Sans doute, la 15^{ème} Coupe d'Afrique de football juniors approchant au pas de géant, les autorités municipales étaient obligées, la semaine dernière, de parer au plus pressé, pour engager une opération de salubrité publique autour du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. Des nids de poule ont été bouchés, dans une opération «bambissa lipapa» expresse. Des bulldozers sont passés par là. Ils ont fait le ménage le long de la route qui va du rectorat de l'Université Marien Ngouabi à la piscine olympique. Des kiosques ont volé en éclats. Des champs d'arachide ont souffert du passage de ces bulldozers, provoquant le malheur de leurs propriétaires. Mais, il y a eu des éclats de voix entre étudiants et conducteurs de ces engins. On a failli en venir aux mains. Il faut rendre la ville propre. Mais, pourquoi attendre toujours que pointé un événement, pour lancer une opération de salubrité publique?

Pourquoi ne pas boucher le trou qui menace de couper la route de la Base?

Le grand trou qui menace de couper la route de La Base, au niveau de l'arrêt Palmiers, au quartier Batignolles, gagne du terrain, chaque fois que la pluie tombe sur la capitale. Ce qui rend difficile la circulation automobile à cet endroit. Il se forme un grand lac empêchant les automobiles de passer par cet endroit. Ceux qui s'aventurent, en forçant le passage, laissent leurs véhicules là. Si bien que les chauffeurs de transport urbain qui font le circuit «Marché Total» (à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville)- Mfilou (arrondissement 7) ou Moungali (arrondissement 4)- Mfilou, prennent le malin plaisir de pratiquer les demi-terrains. Nombreux n'arrivent plus au terminus, situé au siège de la mairie de Mfilou. Au grand dam des populations. Les autorités municipales ne font absolument rien. On dit qu'elles attendraient la municipalisation accélérée pour lancer les travaux de réhabilitation de cette route où les 10% seraient plus juteux? Ah, si ces autorités pouvaient le démentir, en engageant, maintenant, les travaux...

Convergence pour le Congo en action

Des dons pour arrimer Mossendjo à la modernité

La commune de Mossendjo et sa population ont passé une bonne fin d'année 2006. En effet, du 27 décembre 2006 au 2 janvier 2007, cette localité a vibré au rythme des actions de bienfaisance de C.co (Convergence pour le Congo), une association politique que dirige le ministre Lamy Nguele. C'est le moins que l'on puisse dire, la transition entre 2006 et 2007 s'est faite dans l'allégresse, à Mossendjo. Pendant une semaine, cette agglomération du département du Niari et ses 25.000 âmes ont eu droit à une série d'activités.

Comme pour ne pas faire les choses en demiteinte, les douze membres du comité directeur communal, ceux des départements du Kouilou et du Niari et les trois de la délégation de Brazzaville se sont retrouvés à Mossendjo, pour offrir un merveilleux cadeau de Noël à leurs compatriotes. Ce cadeau composé de dons en nature, en matériel, en espèce et en vivres (riz, huile...) avait pour objectif de répondre aux besoins des communautés urbaines et rurales et même des structures de l'Etat dans cette grande ville où il manque presque tout.

Grâce à Convergence pour le Congo (C.Co.), Mossendjo dispose, désormais, d'un centre multimédia, avec connexion sur Internet, pour désenclaver la localité dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication et, partant, pour l'arrimer à la modernité. Selon le président de Convergence pour le Congo, «les jeunes, les opérateurs économiques de Mossendjo et des localités environnantes vont pouvoir être connectés à l'Internet et

pourront nouer des relations directes, voyager virtuellement, pour rencontrer d'autres jeunes, connaître d'autres réalités et d'autres cultures».

Il faut dire que ce centre multimédia doté d'une quarantaine d'ordinateurs et d'imprimantes permet, à ce jour, de réaliser, entre autres, les travaux de bureau, le traitement et la saisie des textes, le tirage des documents sur divers supports, la correspondance et la navigation sur Internet! Pour le rendre indépendant du point de vue énergétique, le centre sera très bientôt doté d'un puissant groupe électrogène, du reste en voie d'expédition.

Peu avant, Convergence pour le Congo avait doté, dans la même journée du 27 décembre, l'hôpital de Mossendjo en matériel médical haut de gamme comprenant: 17 couvertures, 16 shorts, 2 pantalons, 1 survêtement, 8 mousses habillées, 2 mousses à berceau, 1 mousse à table de bloc opératoire, 16 berceaux, 1 lit à bloc opératoire, 1 lampe à projection bloc opératoire, 2 couveuses, 5 fauteuils, 1 valise



Le ministre Lamy Nguele

avec tensiomètre, 7 lits, 2 poussettes et 2 roues de secours, 3 porte-bébé, 24 mousses non habillées, 1 porte-perfuseur, 12 tabourets, 2 gamelles transparentes et une opaque, 13 accessoires des appareils et lits, 1 nébuliseur brumisateur chauffant, 2 protège mousses, 4 vélos bloc opératoire, 5 enveloppes roues de réserve, 2 brancards, 1 balance à bébé, 10 boîtes pour bloc, 6 sceaux, 5 passoires, les nécessaires de lits, 1 accu check pour les diabétiques, 18 éprouvettes, 8 mousses d'accouchement, plusieurs cartons des matériels divers...

Ce matériel dont la mission est d'apporter la petite pierre de C.co, à la recherche des solutions aux problèmes sanitaires des populations de la commune de Mossendjo, a été obtenu en partenariat avec Louessé Diaspora Solidarité, une association de développe-

ment dont le siège est situé à Bordeaux (France).

Enfin, toujours au cours de ce séjour, la délégation de Convergence pour le Congo, conduite par son président, Lamy Nguele, a tenu des séances de travail avec les membres de C.co des dix quartiers de la commune, les populations et les sages de la localité. Il en est ressorti que Convergence pour le Congo est, suffisamment, implantée sur place et que les militants souhaitent voir ce type d'actions se répéter!

Convergence pour le Congo existe depuis 2003 à peine et a toujours travaillé sans relâche dans le domaine de l'humanitaire, à Mossendjo, mais bien souvent sans faire de vacarme. L'association s'apprête à se muer en parti politique, grâce à sa nouvelle envergure!

Duc-Héritier MALON

Talangai (Arrondissement 6)

Sylvestre Ossiala et Hyacinthe Ingani au chevet des femmes commerçantes

Le député Sylvestre Ossiala et le docteur Hyacinthe Ingani ont procédé, le 11 janvier 2007, à la remise d'une aide financière, à près de 400 femmes commerçantes de l'arrondissement 6 Talangai, à Brazzaville, dans le but de soutenir leurs activités commerciales. La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée au Bar Music Hall (Ex Top 50), en présence de Mme Adélaïde Moundélé-Ngollo, ministre du commerce et de l'approvisionnement, des administrateurs-maires Gaston Yoka, de Talangai, Gomez De Makanda, de Bacongo, Maurice Maurel Kiwoundzou, de Makélékélé et des députés Rigobert Maboundou (majorité présidentielle) et Hébert Kakoula kadi (opposition).

Ce geste constitue un réel motif de fierté pour les femmes et de Talangai, notamment «ceux qui sont attachés aux idéaux du développement de la société. Le sens du partage qui anime nos deux illustres hommes, participe de l'idéal de création de la richesse», a précisé Ngassaky, responsable de la coordination des amis d'Ossiala et le groupement Ingani, dans son allocution d'usage.

M. Ngassaky a recommandé aux bénéficiaires de faire bon usage des moyens financiers mis à leur disposition, afin de pallier les nombreuses difficultés qui les accompagnent au quotidien. «Nous sommes optimistes quant à l'utilisation efficiente des ces moyens pour que, progressivement, le Congo, notre pays, relève les défis du troisième millénaire,

notamment: la lutte contre la pauvreté», a-t-il poursuivi.

Pour Hyacinthe Ingani, cette cérémonie est placée sous le signe du partage, parce que, «nous partageons une nation, un territoire, mais aussi des valeurs. Parmi ces valeurs, il y a celles de la fraternité et de la solidarité», a-t-il déclaré.

Tout en les félicitant au nom du gouvernement et de l'initiative prise, Mme Adélaïde Moundélé-Ngollo a fait savoir aux deux donateurs qu'ils ont créé un lien particulier, sur le plan du cœur, avec ces femmes qui leur font confiance. «Elles vous font confiance, parce que vous avez pris l'initiative de les aider, de leur apporter les moyens qui vont leur permettre d'exercer leurs activités commerciales, en étant un peu plus à l'aise. Je vous remercie de ce point de



De g. à d.: Hyacinthe Ingani, Mme Adélaïde Moundélé-Ngollo et Sylvestre Ossiala.

vue, en tant que ministre du commerce. Mon département accorde un intérêt particulier au commerce de détail et de proximité. Donc, aux activités que les femmes mènent dans le secteur informel», a-t-elle dit.

S'adressant aux femmes commerçantes, le député Sylvestre Ossiala a, quant à lui, indiqué que ce geste est pour donner de l'espoir. «Il ne faut pas désespérer, parce que le pays va s'arranger. Il faut prier pour les gens de bonne volonté, pour que le président puisse avoir la force de travailler. Que tout ce qu'il dit se réalise», a-t-il affirmé.

Il a demandé à Madame la ministre du commerce d'être leur fidèle interprète auprès de ses collègues ministres et du chef

de l'Etat, «afin de leur dire que, lorsque les responsables savent répondre aux aspirations de la population, celle-ci, en retour sait les appliquer, sait les aimer et sait les applaudir», a-t-il déclaré.

La remise des enveloppes s'est déroulée dans l'enceinte même du bar. Au total, près de 400 femmes commerçantes ont reçu, une somme comprise entre 15.000 et 50.000 F.Cfa, suivant la nature de leur commerce. Grande a été l'émotion auprès de ces femmes qui, certainement, n'oublieront pas ce geste. Par ailleurs, les bénéficiaires ont vivement remercié les deux personnalités d'avoir pensé à elles.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Présentation de vœux au Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat

Claude Alphonse N'silou: «Nous ne devons plus accepter que la population congolaise vive dans des logements d'une précarité insoutenable»

Lundi 22 janvier 2007, les cadres et travailleurs relevant du Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ont présenté leurs vœux de nouvel an au chef de leur département, M. Claude Alphonse N'silou, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au cabinet, à Brazzaville, et qui a été ponctuée par deux importantes allocutions. Parlant au nom du collectif des travailleurs de ce Ministère, le doyen des directeurs généraux, M. André Ernest Nganguia, directeur général de la Soprogi (Société de promotion et de gestion immobilière), a fait le point des activités menées par les entités relevant

de ce département, tout en exhortant le ministre à l'amélioration des conditions de travail des agents. Dans sa réponse, le ministre Claude Alphonse N'silou s'est montré satisfait du travail abattu, jusque-là, par les personnels de son département, tout en reconnaissant les sacrifices qu'ils ont endurés et en les exhortant à s'engager davantage dans le travail. Nous publions, ci-après, l'intégralité de l'allocution du ministre et un extrait de celle du D.g de la Soprogi.

Plus qu'une tradition, la cérémonie de présentation de vœux revêt, pour nous, cette année, une signification toute particulière. En effet, la cérémonie du début de l'année 2007 nous offre l'opportunité de faire le bilan ou tout au moins de tirer les leçons de cette expérience nouvelle, dans le domaine de l'habitat au Congo, que nous avons lancée. Mais, pour mieux réaliser l'importance du chemin parcouru jusque-là, peut-être vaut-il la peine de revivre le film de notre aventure, dès son commencement.

Mesdames, Messieurs,
Depuis août 2002, date à laquelle il m'a été fait l'honneur d'être à la tête de ce département ministériel, j'ai vu des hommes et des femmes accompagner, avec beaucoup d'enthousiasme, leur Ministre dans la réalisation d'un rêve: celui de rendre possible ce qui paraissait au départ impossible. L'adhésion au rêve n'est pas venue au même moment, pour tous, mais peu importe, avec le temps, vous, tous, avez compris et là est l'essentiel:

- que les choses ne paraissent impossibles que parce que l'on n'ose pas;
- que nous pouvons changer qualitativement le cadre de vie de nos concitoyens, avec un peu de volonté.

Avec beaucoup d'enthousiasme, vous vous êtes mis au travail et avec très peu de moyens, vous avez pu faire sortir des logements de terre, là où l'on s'y attendait le moins. Les obstacles ont été nombreux. A tous les niveaux. Faut-il ajouter, vous avez été traités de rêveurs, de fous parfois. Mais, un programme politique n'est-il pas d'abord un rêve? D'ailleurs, que peut-on faire de grand, s'il n'y a pas un peu de folie au départ? Vous avez connu des humiliations. Vous avez essuyé de multiples avanies. Jamais cela n'a affaibli votre enthousiasme. Vous avez tenu bon.

Aujourd'hui, votre détermination a payé. Les résultats sont là. Les populations ont fini par comprendre que c'est pour leur mieux-être que vous bousculiez leurs habitudes. Vous avez payé le prix qu'il faut, pour commencer une politique de logement dans notre pays. Vous avez montré le chemin. Le logement est un facteur d'intégration sociale; son absence conduit à l'exclusion.

Et, la lutte contre l'exclusion sociale doit être un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les Congolais. Nous ne devons plus accepter que la population congolaise vive dans des logements d'une précarité insoutenable ou dans des quartiers sous équipés et insalubres. Nombreux de nos con-



M. Claude Alphonse N'silou

citoyens n'ont pas où vivre décemment. La misère a contraint certains, à élire domicile dans des zones inondables, exposées aux coulées de boue, de sable et aux érosions.

C'est pour cela, que lorsque nos résultats économiques évoluent favorablement, au niveau national, l'un des piliers autour duquel nous devons mobiliser l'effort de l'Etat, pour rendre effective la lutte contre la pauvreté, est le logement et, de manière générale, l'habitat. Ce que vous faites rend sa noblesse à l'action politique; vous avez compris que là où il y a la volonté il y a un chemin. Vous avez fait les premiers pas, vous avez montré le chemin. C'est à votre honneur!

Mais, le chemin est encore long. Dans la mise en place de la politique du logement, dans la réflexion que vous mènerez sur les mécanismes d'accès au logement, ayez à l'esprit ceci:

- quand on est trop démuni pour se procurer les choses aussi élémentaires que la nourriture et le vêtement, que dire de l'achat ou de la location d'une habitation décente? Au-delà du droit, vous devez donc rendre effectif l'accès au logement aux plus pauvres de nos concitoyens.

Chacun a besoin d'un toit, c'est un besoin humain fondamental. Cette année 2007:

- les logements des premiers programmes commenceront à être habités;
- les mécanismes d'accès au logement et les prix de ventes des logements, modèle par modèle, programme par programme vont être rendus publics dans quelques jours, afin de permettre aux familles qui veulent y accéder de s'organiser;
- d'autres chantiers vont s'ouvrir;
- dans la construction et l'urbanisme, continuez d'insister sur le respect des normes.
- oeuvrez pour que prennent corps les deux chaînons manquants au dispositif de la nouvelle filière de production de

logement et d'accès au logement, à savoir: la Banque de l'Habitat et le Fonds de l'Habitat.

Mesdames, Messieurs,
L'aventure que vous vivez est exaltante. Mais, cela n'a été possible que parce que, depuis le début, un homme a toujours été là. Présent à nos côtés. Cet homme est le Président Denis Sassou Nguesso. A aucun moment, son soutien nous a fait défaut. En sortant les logements de terre, vous avez donné un visage à son rêve. La meilleure façon de lui dire merci est de persévérer dans le travail, pour amplifier les résultats déjà obtenus, afin qu'ils touchent le plus grand



Le directeur de cabinet, M. Raymond Kouba, a été le premier de tout le personnel à présenter les vœux au ministre.

nombre de nos concitoyens, pour que, lui aussi, devant les populations qui lui ont fait confiance, en 2002, puisse présenter un bilan positif, en 2009.

C'est ici aussi l'occasion de remercier, vivement, les entreprises qui nous ont suivi dans cette belle aventure dès le début. Particulièrement la société chinoise Wietc qui, à un moment où cela ne semblait pas évident, elle a accepté de prendre des risques avec nous, dans un partenariat public privé.

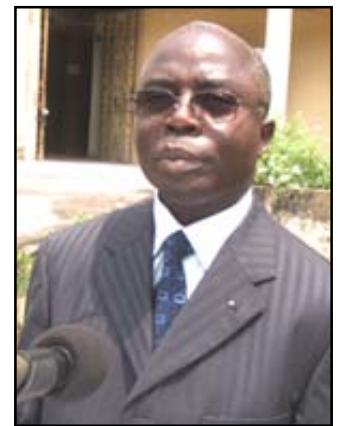
Mesdames, Messieurs,
J'ai souvent bousculé vos habitudes, l'harmonie de votre vie familiale, en vous faisant travailler tard le soir ou les week-ends. Je vous prie de m'en excuser et veuillez transmettre mes remerciements à vos conjoints ou à vos conjoints, pour leur compréhension. Nous avons fait des sacrifices, nous devons accepter de les faire encore. Afin que nous ne rations pas le train de la marche du monde, afin que nous ne soyons pas un peuple condamné. C'est le travail, notre travail seul, qui rendra tout possible.

Mesdames, Messieurs,
C'est, pour moi, un honneur de travailler avec des femmes et des hommes comme vous. Bonne et heureuse année 2007. Je vous remercie.

Extrait de l'allocution du D.g de Soprogi

Le département a connu une intense activité par ses administrations générales et organismes sous tutelle. Les responsables de ces derniers m'ont chargé de vous citer les faits majeurs. Il s'agit des structures suivantes:

- 1- la direction générale de la construction: en dépit de la précarité de l'outil de travail, elle a pris beaucoup d'initiatives liées au renforcement des capacités techniques et opérationnelles, à l'amélioration du cadre de travail, à la formation des cadres, à l'élaboration du cahier des clauses administratives générales, au cadre des bordereaux des prix;
- 2- la direction générale du dé-



André Ernest Nganguia et station 31 juillet 1972; l'extension de l'Hôtel Olympic Palace; La réhabilitation de la route Ngo-Mpouya. 6- Le Projet Shelter Afrique



Les membres du cabinet, pendant la cérémonie.

veloppement urbain, de l'habitat et de l'architecture: malgré les difficultés d'installation de la structure, par manque de locaux de bureaux, elle participe activement à la réalisation des divers programmes de construction de logements dans le domaine de sa compétence, particulièrement dans la préparation, le lancement et l'élaboration des dossiers d'expropriation. C'est le cas de l'enquête parcellaire de Poto-Poto dont les procédures ont débuté depuis 2006.

- 3- Le Bebatp: les points saillants sont, essentiellement, la participation active à plusieurs études et suivi des travaux de municipalisation accélérée au Niari, dans la Cuvette et dans le domaine des routes. Il a, également, assuré la formation des cadres et a acquis des logiciels techniques.
- 4- La Soprogi: Bien qu'en voie de restructuration, elle a connu, elle aussi, une intense activité, en 2006, liée à la maîtrise d'ouvrage et au cofinancement de la réalisation des programmes immobiliers de logements socio-économiques à Oyo, à Brazzaville (Bacongo et camp Clairon);
- 5- La G.t.a: elle a réalisé quelques chantiers en 2006, parmi lesquels: la construction des stations-services Texaco à Brazzaville; station Libération

Congo: l'activité a porté, en 2006, sur la gestion du parc immobilier, la recherche d'un nouveau financement pour la réalisation des projets de construction des logements à Dolisie, Nkayi et Mossendjo, ainsi que la participation du Congo au conseil d'administration de Shelter-Afrique.

Excellence, Monsieur le ministre,

Comme vous vous en doutez, les administrations générales et organismes sous tutelle ont eu aussi beaucoup de difficultés. J'ai la charge de vous soumettre, respectueusement et en toute humilité, les doléances de leurs responsables, afin que vous y apportiez solution, soutien et appui. Ces doléances sont, pour l'essentiel, le manque de locaux de bureaux, de moyens roulants et techniques, le vieillissement et le déficit en personnel technique qualifié, le manque de formation, les avances du personnel. Pour la réalisation des programmes de construction de logements, les difficultés de transport par chemin de fer, du matériel et matériaux de Pointe-Noire à Brazzaville et les pénuries récurrentes de carburant et de ciment retardent la finition des travaux, d'une part, et obèrent les coûts de production des logements, d'autre part.

Présentation des vœux de nouvel an au ministre de la santé et de la population

Alphonse Gando exhorte le personnel de santé à la rigueur et au dévouement

Vendredi 19 janvier 2007, a eu lieu, à la cité Louis Pasteur, à Brazzaville, la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an 2007 au ministre de la santé et de la population, le Dr Alphonse Gando, par les personnels relevant de son département et les agences des Nations unies installées au Congo. Parmi les invités de marque, il y avait l'ancien ministre de la santé et des affaires sociales, Bernard Combo Matsiona. Au nom de l'ensemble des travailleurs du département de la santé et de la population, le Dr Damase Bondzongo, directeur général de la santé, a déclaré que ceux-ci étaient heureux de retrouver, pour la troisième fois consécutive, leur ministre, pour lui souhaiter les vœux du nouvel an 2007.

Le Dr Damase Bondzongo, qui n'a pas fait le bilan des activités du département, a laissé le soin au ministre de tutelle de juger le travail fourni, en 2006, par les personnels relevant du département. Il a affirmé que les travailleurs de la santé et de la population exécuteront, convenablement, les orientations de leur ministre de tutelle, à l'heure où les Congolais attendent d'eux des prestations de qualité. Dans sa réponse, le ministre de la santé et de la population a, d'abord, souhaité les vœux de santé et de prospé-

rité à tous les travailleurs de son département, avec la grâce de Dieu, Tout-puissant et Miséricordieux. Il a, ensuite, rappelé la mission cardinale des agents de santé, à savoir: contribuer, chaque année, à l'amélioration de la santé de la population. A cet effet, il revient aux personnels de santé, d'œuvrer, entre autres, à la réalisation des O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement) et de La Nouvelle Espérance, dans le domaine de la santé. Le Dr Gando a énuméré quelques actions qui ont amélioré les conditions de santé de la



Dr Alphonse Gando

population, en 2006. Il a indiqué, en outre, que son département a élaboré et finalisé le Cadre de dépenses à moyen terme (C.d.m.t) 2007-2009 du P.n.d.s (Plan national de développement sanitaire). Le ministre de la santé et de la population a, tout de même, reconnu que beau-

coup reste à faire. Il s'agit de la fourniture des soins essentiels de santé, de qualité et accessibles à tous, y compris les soins dans la situation d'urgence, dans les hôpitaux de référence, à tous les niveaux du système de santé. Pour ce faire, le Dr Gando a indiqué qu'en 2007, les prin-

cipales tâches à accomplir sont: l'amélioration de la qualité de l'accueil des formations sanitaires, dans tous les services hospitaliers et autres; l'organisation efficace des services des urgences; la gratuité des A.r.v (antirétroviraux) à toutes les personnes infectées et affectées par le V.i.h; d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels génériques, dans toutes les formations sanitaires; de gérer, rationnellement, toutes les ressources humaines, matérielles et financières;

de produire, tous les trimestres, les rapports de suivi et d'évaluation des actions programmées dans les structures, à tous les niveaux du système de santé.

Le ministre Alphonse Gando a fait état des dernières mesures à caractère social prises par le chef de l'Etat, à savoir: le paiement de quatre mois d'arriérés des salaires des agents de l'Etat; l'octroi de primes particulières au personnel de santé et la poursuite du recrutement de personnels de santé. Raison pour laquelle il a exhorté les personnels de santé, à tous les niveaux, à la rigueur et au dévouement au travail. Car, la santé est un domaine complexe qui requiert un élan généreux envers les malades.

Antoine MAYOUMA-MBALOULA



Dr Damase Bondzongo

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de son projet de réhabilitation et développement socio-économique dans le Pool, financé par l'Union Européenne, ACTED recrute:

- 3 ingénieurs génie civil;
- 3 moniteurs;
- 1 mécanicien engins et véhicules;
- 1 assistant administratif et financier;
- 2 magasiniers;
- 1 opérateur radio.

Les profils peuvent être consultés au bureau d'ACTED Brazzaville, situé 8 bis, rue du Révérend Père Bessieu, quartier la Cathédrale (près de l'UNOPS et du PNUD) ou au bureau d'ACTED Mindouli.

Des informations peuvent, également, être demandées, par téléphone, au 81 33 89.

Les candidatures devront être déposées à un de ces deux bureaux, au plus tard, le 16 février 2007.

INSERTION LEGALE DE LA RADIATION AU REGISTRE DE COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER DE MONSIEUR FAWAZ ALI FOUAD Ets «M.W.A»

PAR MAITRE PAUL LENDONGO, GREFFIER EN CHEF DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

Par requête en date du 18 janvier 2007 de Monsieur FAWAZ Ali Fouad, propriétaire des établissements «M.W.A.», B.P: 2894, sis Immeuble EBINA Mfoa, Brazzaville, Immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 04-A-2092, lequel a sollicité, auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, la radiation de son établissement, pour motif de cessation des activités commerciales, à cause des problèmes de santé, et décide de quitter le Congo, pour des soins à l'étranger.

Et, conformément aux dispositions de l'article 36 de l'Acte Uniforme sur le droit commercial général, nous, Greffier en chef soussigné, avons procédé, sous cette requête, à la radiation des établissements M.W.A. au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sous le numéro 07-A-656 du 19/01/2007 et à sa publication au présent journal, pour toutes fins utiles.

Pour Insertion Légale
Maître Paul LENDONGO
Greffier en chef

Lutte contre le V.i.h-sida et la pauvreté dans le Pool

Chevron Congo vole au secours de la Fondation Congo Assistance

Fidèle à son engagement dans les communautés locales et à sa vocation de partenaire du développement des projets communautaires, la société pétrolière Chevron Congo, dont le siège est basé à Pointe-Noire, a fait don d'un important lot de préservatifs et de produits pharmaceutiques à la F.c.a (Fondation Congo Assistance), aux destinées de laquelle préside Mme Antoinette Sassou Nguesso, l'épouse du chef de l'Etat congolais. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, vendredi 19 janvier 2007, au siège de ladite fondation, à Brazzaville.

C'est Mme Valerie Ossié, secrétaire générale de la Fondation Congo Assistance, qui a réceptionné ce don, des mains de M. Jean Michel Malonga, coordonnateur par intérim des projets sociaux et des relations publiques à Chevron Congo, représentant le Directeur général de cette société, M. Neil Jones. Celui-ci était assisté de M. Destin Massembo et Mme Flore Boukaka Ganga.

Expliquant comment la société Chevron Congo a été amenée à voler au secours de la fondation de Mme Antoinette Sassou Nguesso, dans son mot de circonstance, M. Jean Michel Malonga a dit qu'il y a environ deux mois que Chevron Congo a été sollicitée par la Fondation Congo Assistance. Pour la poursuite du lancement de la campagne nationale sur le V.i.h-sida et la

lutte contre la pauvreté, notamment à Kinkala, dans le département du Pool. Un département dans lequel la situation sanitaire est toujours alarmante. Si l'on en croit Mme Judy Mc Connery, chef de mission de l'O.n.g internationale Médecins sans frontières-Hollande. Cette dernière l'a souligné au cours d'une conférence de presse qu'elle a donnée, vendredi 12 janvier 2007 à Brazzaville.

A titre de rappel, M. Jean Malonga a précisé à Mme Valerie Ossié que: «A la mi-décembre 2006, la direction de Chevron Congo vous a fait parvenir une correspondance dans laquelle elle marquait son accord d'apporter sa modeste contribution, en nature, à la réussite de cette initiative sociale qui, justement, rentre dans le cadre des activités qui concourent au développement



Remise symbolique du don à Mme Valery Ossié par M. Jean Michel Malonga et Mme Flore Boukaka Ganga.

des projets communautaires. Voilà pourquoi, fidèle à son engagement dans les commu-

taires au Congo, la société Chevron Congo, par la voix de son Directeur Général, M. Neil Jones, a le plaisir de mettre à votre disposition un important lot de préservatifs, pour le volet V.i.h-sida, et divers produits pharmaceutiques, pour le volet lutte contre la pauvreté», a poursuivi le représentant du Directeur Général de Chevron Congo.

Puis, s'adressant à la secrétaire générale de la Fondation Congo Assistance, il a conclu son propos en disant: «Nous

être des populations rurales et sommes confiants que notre modeste contribution sera utilisée à bon escient».

Après la remise du don, les représentants de Chevron Congo ont eu droit à une visite guidée des entrepôts bien achalandés de la Fondation Congo Assistance.

Rappelons que le 22 septembre 2006, la société Chevron Congo, représentée par Mme Vicki Jones, épouse du directeur général de ladite société, M. Neil Jones, a fait don de vivres et de non vivres (sacs de riz, boîtes de conserve, bidons d'huile, etc.), ainsi que d'un chèque d'une valeur de deux millions de F Cfa (2.000.000) à la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, derrière la cathédrale Sacré-cœur, à Brazzaville, dans le même esprit de



Une vue des cartons contenant des produits offerts.

vous réitérons, Madame, nos félicitations pour cette initiative sociale qui vise le bien-

son engagement auprès des communautés locales.

V. C. YANGA

Lutte contre le V.i.h-sida au quartier Mpila, à Talangai (Brazzaville)

Des jeunes mobilisent des jeunes pour faire face au V.i.h-sida

La recrudescence du V.i.h-sida risque bien de causer une calamité sociale, si des actions d'envergure ne sont pas entreprises, pour y faire face. Le virus de l'immunodéficience humaine, qui cause la maladie appelée sida, touche, particulièrement, les adolescents et les jeunes, dans notre société. Les adolescents et les jeunes doivent, par conséquent, être au centre du dispositif de la lutte contre cette pandémie.

Ayant bien compris cela, les jeunes du quartier Mpila, dans le sixième arrondissement de la capitale Brazzaville, mènent, depuis plus d'un mois, sous l'impulsion de l'A.p.t.s (Association panafricaine Thomas Sankara), et avec l'appui de l'Unicef, une vaste campagne de porte-à-porte et des actions de mobilisation sociale, dans les carrefours, les marchés, les débits de boisson ainsi que des rencontres d'échange communautaire, question de susciter la prise de conscience et la mobilisation de la couche juvénile de ce quartier. Du 25 décembre au 1er janvier 2007, les activités de sensibilisation ont été intensifiées. «C'est, pendant l'euphorie des fêtes comme ça, que les gens se contaminent davantage, car ils oublient que le sida existe», a affirmé Cedrique Atipo, un des pairs-éducateurs, en pleine séance

de sensibilisation, le 25 décembre dernier. Selon Fidèle Okala, coordonnateur du projet, 1732 domiciles ont été visités, 2000 adolescents et jeunes touchés par la campagne et 25.000 préservatifs masculins et 700 préservatifs féminins distribués. Ce projet, dont les activités de terrain ont pris fin le 10 janvier, a été exécuté par 50 jeunes pairs-éducateurs, aujourd'hui structurés en 5 club-info-sida. Ils continueront à fonctionner. «Nous sommes en pourparlers avec l'Unicef et le Ministère de la promotion de la femme, pour chercher à obtenir des fonds additionnels et des équipements utiles, pour prolonger les activités et rendre ces clubs véritablement opérationnels», a dit M. Céphas Germain Ewangui, président de l'A.p.t.s. Du côté de l'administrateur-maire de Talangai, M. Gaston Yoka, il y a un seul souhait, à



Les jeunes de Mpila ont montré un grand intérêt à la campagne organisée par l'A.p.t.s



Un pair-éducateur en pleine action.

savoir: étendre les activités de ce projet de sensibilisation de porte-à-porte dans tous les quartiers de son arrondissement. L'A.p.t.s est prête à le

faire, reste à savoir si les donateurs peuvent se mobiliser.

Nelly DIANE

James Gassongo, directeur général de la société Ann3xis médical

«Il faut associer les médias pour mieux réussir dans les affaires»

Ann3xis médical! C'est le nom d'une entreprise spécialisée dans la vente et la livraison des équipements médicaux. Fournisseur agréé de consommables, d'appareils et matériel médicaux dans les hôpitaux du Congo, la société Ann3xis a été créée en mai 2006, à Brazzaville. Vendredi 22 décembre 2006, la société Ann3xis médical a procédé à sa troisième livraison de matériel médical au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). Son directeur général, M. James Gassongo, édifie les lecteurs sur le rôle de sa société.



James Gassongo

est la première cible de notre société, provient de l'Europe où sont basés les meilleurs fournisseurs du monde, à l'instar de la France et de la Suisse, de l'Asie avec des fournisseurs comme l'Inde et la Chine, et de l'Amérique du Nord, notamment les Etats-Unis. Ce sont des produits de marque Hartman qui respectent les normes de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) et qui sont obligatoires dans plusieurs pays de l'Union européenne.

* Monsieur le directeur général, qu'est ce qui vous a poussé à créer la société Ann3xis médical?

** Ann3xis médical est une jeune entreprise créée en mai 2006, dans le but de fournir les produits et consommables dans les hôpitaux. C'est une idée qui a, longtemps, germé en nous et que nous venons de concrétiser. Le seul souci qui anime Ann3xis médical est de faire bénéficier aux Congolais des soins de santé de qualité. Le matériel médical que nous livrons dans les hôpitaux, notamment au C.h.u, qui

* Pourquoi investissez-vous tant d'énergie dans ce domaine, lorsqu'on sait que l'Etat a

(Suite en page 8)

«Il faut associer les médias pour mieux réussir dans les affaires»

(Suite de la page 7)

l'obligation d'améliorer les conditions de vie des Congolais?

** Ecoutez, on ne vie qu'une seule fois et donc, la santé des populations est un bijou qu'il faut préserver. En tant que citoyen, nous avons intérêt à participer au développement économique de notre beau pays. L'objectif poursuivi par Ann3xis médical est de couvrir toute l'étendue du territoire national, en fournissant, dans les hôpitaux, du matériel médical de qualité, notamment à Pointe-Noire, Dolisie, Owan-

do. Après le C.h.u, nous envisageons élargir nos contacts à l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez. C'est dire que le créneau dans lequel nous évoluons est très important. D'où la nécessité, dans l'avenir, de conquérir toute l'Afrique, notamment les pays comme l'Angola, la Guinée, qui nous ont déjà fait parvenir leur bon de commande. Il faut signaler qu'Ann3xis médical agit sur commande, selon les besoins exprimés.

* Comment êtes-vous structurée?

** Nous avons six employés

permanents qui travaillent dans la société. Ceux-là sont entourés de plusieurs médecins qui prêtent leurs services à nos côtés. Etant donné que celui qui vous parle est financier comptable de formation, à la S.n.p.c, la Société nationale des pétroles du Congo. Donc, nous avons besoin de l'apport de tous pour pouvoir bénéficier d'une formation. C'est aussi dans le souci de combattre le chômage des jeunes, qui est devenu un facteur très important d'exclusion sociale. Qu'il faille encourager ce genre d'initiatives, pour pouvoir résoudre certains problè-

mes qui se posent dans notre société, je trouve que c'est déjà bien. Etant donné que l'Etat providence est mort, il faut focaliser toutes les énergies dans le secteur privé. Mais, pour lutter contre le chômage des jeunes et relever ce défi, nous avons besoin du soutien et de l'appui des pouvoirs publics. Aussi, les médias doivent aider les initiatives privées, en véhiculant plus d'information sur elles.

Propos recueillis par
Pascal BIOZI KIMINOU

Contacts
Ann3xis Médical : J 339 V OCH Mougali III (entre l'asile Psychiatrique et le C.e.g Nganga Edouard)
Tel: 521.86.12 ou 637.46.56

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94
CCP 9.991 85 B Paris

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:
Mgr Jean Gardin
Préfet apostolique de la Likouala
Vice-président:
Mgr Anatole Milandou,
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville :
Tél. 666.39.69/664.00.47
Pointe-Noire: Tél. 553.16.93
Impression:
Imprimerie Saint-Paul

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place	Autres pays d'Europe et d'Afrique:
3 mois: 8.400 F Cfa	3 mois: 52 Euros
6 mois: 16.800 F Cfa	6 mois: 95 Euros
1 an: 33.600 FCfa	1 an: 190 Euros
Expédié par la Poste:	Asie et Amérique:
3 mois: 11.500 F Cfa	3 mois: 55 Euros
6 mois: 23.000 F Cfa	6 mois: 100 Euros
1 an: 46.000 F Cfa	1 an: 200 Euros
France et Afrique francophone:	
3 mois: 48 Euros	
6 mois: 90 Euros	
1 an: 180 euros	

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ANNONCE

La Société congolaise de pêche du Congo (SOCOPEC) SARL, demeurant à Pointe-Noire, B.P: 90, propriétaire du navire DLH 5160, de type: DRAGUE, immatriculé à Pointe-Noire, sous le N°PN 254, jauge brute: 273,46, a vendu la totalité de ce navire à la société Wave Trading LTD, dont le siège social est basé au 501, International house 223 Régent Strut, London W1 B2 QD - UK, en date du 1er Décembre 2006.

Annnonce

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial. Les Attachés commerciaux

près le Directeur Général

Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11
ou 666.43.09
Benoît A.K.
MIKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17

Le Directeur Général
Tite BAVEDILA
Tel: (242) 544.12.28

Eric-Pressing
Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville, ex-station d'essence Rodriguez

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe
Tél. 82.01.35 - B.P. 14897

Avis de vente

Aux laboratoires d'analyses biologiques et aux revendeurs

Vend, pour cause de changement d'activité un lot de 10.000 tests de grossesse, au prix de 2.000.000 F Cfa.

Test plaque/délais de pérennité

09 12 2008.

Tél: 676 76 11/551 40 71



ENVOYEZ ET RECEVEZ

VOTRE COURRIER - VOTRE COLIS -
VOTRE ARGENT SANS PROBLEME
PAR GX INTERNATIONAL PARCE QUE :
C'EST SUR, RAPIDE ET ECONOMIQUE

- NOUS ASSURONS DES LIVRAISONS NATIONALES ET INTERNATIONALES
- SECURITE ET CONFIDENTIALITE GARANTIES
- LIVRAISON LE MEME JOUR A DOMICILE, AU BUREAU EN MAINS PROPRES

CONTACTEZ-NOUS :

Brazzaville: 28, rue Ankou/croisement
Av. Marien Ngouabi, Talangai
Aéroport Maya-Maya (vers la sortie des passagers)
010, Av. Foch Face station X-OIL
Mairie Centrale Centre-ville

Pointe-Noire	Rond point Kassai	Tél. : 94.55.89 / 654.18.53
Dolisie	Face Hôtel Bayonne	Tél. : 520.11.03
N'kayi	Route de l'aéroport	Tél. : 565.86.86
Impfondo	Vers le marché Bakanzi	Tél. : 549.71.21
Ouessou	Av. Marien Ngouabi	Tél. : 652.96.47/547.71.28
Oyo	Rond point ex-O.N.P.T	Tél. : 548.91.22/659.59.54
Pokola	Non loin du marché	Tél. : 564.39.04

REMERCIEMENTS

MM. Pascal Ngalibo-Yala, Georges Ngnari, Steve Ghislain Olié, Bruno Galessan, Mmes Colette Ampha, Emilienne Otto Gakiono, à Brazzaville, remercient, de tout cœur, tous les parents, amis et connaissances, qui, de près ou de loin, les ont assistés, moralement, financièrement ou matériellement, lors du décès de leur fille, petite sœur: Shella OTELA NGNARI, décédée, le 31 décembre 2006, à l'hôpital de base de Talangai. La disparue a été portée en terre, mercredi 11 janvier 2007, au cimetière privé le Pari, à Itatolo.



Que son âme repose en paix!

Journée internationale de la Douane

Le Congo célébrera l'événement, pour la première fois

«Halte à la contrefaçon et la piraterie», c'est sous ce thème que sera célébrée, pour la première fois au Congo, le 26 janvier 2007, la Journée internationale de la Douane.

Placé sous le patronage du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pacifique Issoïbeka, l'événement sera marqué par plusieurs activités, du 24 au 26 janvier 2007, à Brazzaville, dont une conférence-débat sur la «lutte contre la contrefaçon des médicaments».

La Journée internationale de la Douane connaîtra la participation des représentants des agences du système des Nations unies, des institutions de la justice et de la force publique.

A cet effet, un documentaire relatif aux procédures de dédouanement sera diffusé, le 25 janvier, à Télé Congo, après le journal de 20h00, et à la D.r.t.v.

*La Semaine Africaine,
mon compagnon
de route*

Archidiocèse de Brazzaville - Paroisse Saint Joseph de Linzolo

Soeur Marie Brigitte Yengo et Mme Marcia Oshinaike ont remis des dons aux enfants

Dans le cadre du partage et de la solidarité, en faveur des plus petits, Soeur Marie Brigitte Yengo, présidente-fondatrice de la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda) et Mme Marcia Oshinaike, administrateur à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique près la République du Congo ont choisi, dimanche 17 décembre 2006, la paroisse Saint Joseph de Linzolo, pour remettre des dons aux enfants de cette localité, située dans la banlieue sud de Brazzaville. A cette occasion, 100 enfants âgés de 0 à 12 ans ont reçu chacun un lot de jouets, de sandales, de chaussures, d'habits et du riz. Après la messe célébrée par l'abbé Raoul Bitadi, curé de cette paroisse, et animée, conjointement, par la chorale et la schola populaire.

Située à 30 km de Brazzaville, sur l'axe routier Nganga Lingolo-Mbandza-Ndounda, dans la partie Sud de Brazzaville, la paroisse Saint Joseph de Linzolo a vécu, ce dimanche 17 décembre 2006, un moment d'ambiance. Malgré l'état de la route, la délégation, partie de Brazzaville, a tenu à satisfaire les enfants. Après 80 minutes de parcours, la délégation a fini par gagner Linzolo, où elle a été accueillie, à la paroisse, par l'équipe presbytérale, le Conseil pastoral paroissial et des enfants qui agitaient des fleurs. Après un petit entretien, avec l'équipe presbytérale, la délégation venue de Brazzaville, a pris part à la célébration eucharistique. Dans son homélie, l'abbé Raoul Bitadi, curé de la paroisse, s'est appuyé sur le thème du jour: l'amour du prochain. Thème qui a coïncidé, avec l'arrivée à Linzolo, des hôtes de marque, pour venir remettre des dons à nos enfants. Par ce thème aussi, le curé de la paroisse Saint-Joseph de Linzolo a fait état de l'honnêteté dont doit faire montre tout chrétien, là où il se trouve. Au cours de la messe, le vice-président du Conseil pastoral paroissial, M. André Goma a

pris la parole. Il a souhaité la bienvenue à la délégation de Brazzaville et présenté l'histoire de la paroisse. Créée, en 1883, par Mgr Prosper Philippe Augouard, la paroisse Saint Joseph de Linzolo est la première au Congo-Brazzaville. Depuis les événements de 1998, elle a subi des dégâts très importants: la toiture de l'église suinte, à chaque pluie, parce que criblée de balles, la ligne électrique, longue de 16 kilomètres et ses installations ont été complètement détruites, la bibliothèque est inexistante et la paroisse ne possède pas de bâtiment, pour accueillir de nombreux pèlerins qui passent la nuit, à la belle étoile. Ce dernier a ajouté que la paroisse n'a pas de système de sonorisation et les chrétiens ont parfois du mal à entendre ce que dit le célébrant à la messe. Peu avant la clôture de la célébration eucharistique, le tour est revenu, à la délégation de Brazzaville, de prendre la parole. Soeur Yengo a remercié, à son tour, la population pour son accueil chaleureux dont sa délégation a été l'objet. Elle a donné le sens de ce déplacement, avant de présenter Mme Marcia Oshinaike. Elle a saisi l'occasion de par-



Mme Marcia (à g.) et Soeur Yengo remettant des habits aux enfants

ler de la Foceb et donné la raison pour laquelle elle l'a mise sur pied. Concernant la béatification et la canonisation du cardinal Emile Biayenda, Soeur Marie Brigitte Yengo a demandé aux chrétiens de Linzolo de beaucoup prier et de poser des actes de charité et d'amour, à l'image du cardinal Emile Biayenda. La présidente de la Foceb a insisté sur l'amour et le pardon, pour reconstruire notre pays déchiré par des guerres fratricides. Avec le concours des personnes de bonne volonté, elle souhaite que Linzolo retrouve son image d'antan, dans les jours à venir. Soeur Yengo a, enfin, remis une photo du cardinal Emile Biayenda, au curé de la paroisse. S'exprimant, en anglais, Mme Marcia Oshinaike a, sincèrement, remercié les participants à cette messe pour leur accueil qui lui a rappelé ses racines. Elle a, à cet effet remercié Dieu pour avoir veillé sur la délégation tout au long

de la route, à cause de son état de dégradation très avancée. Ayant appris les tristes guerres que cette population a subies, Mme Marcia a sympathisé avec toutes les personnes touchées pendant ces douloureux moments. Evoquant les doléances de la paroisse, elle a déclaré qu'elle a pris bonne. Elle en parlera, avec des images à l'appui, à son frère qui est pasteur dans une paroisse aux Etats-Unis. «Il est possible que ce dernier puisse prendre en charge la paroisse Saint-Joseph de Linzolo. Il a déjà fait montre de son amour et de sa charité en envoyant des habits à distribuer aux enfants congolais», a-t-elle conclu. Actuellement, la paroisse compte 11 mouvements d'apostolat. Elle est fréquentée par 1.000 personnes. L'équipe presbytérale comprend un curé, un vicaire et un diacre.

Antoine MAYOUMA-MBALOULA.

Archidiocèse de Brazzaville

Fermeture de la Basilique Sainte Anne au culte pour la durée des travaux

Mercredi 17 janvier 2007, Madame Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du Chef de l'Etat, marraine du Projet de réhabilitation de la Basilique Sainte-Anne, a reçu, en audience, en la résidence de Mpila, une délégation de la Commission diocésaine pour la réhabilitation de la Basilique Sainte-Anne du Congo, conduite par son Président, Son Excellence Monseigneur Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. L'entretien a porté, essentiellement, sur le projet de restauration de l'édifice, monument culturel historique, patrimoine architectural national. A l'issue de cette audience, constatant que toutes les dispositions ont été prises et toutes les conditions réunies pour la réalisation de la première phase des travaux, Monseigneur l'archevêque, en sa qualité de maître d'ouvrage associé, a donné l'ordre de fermer la basilique au culte et de démarrer les travaux, pour compter du 25 janvier 2007, en la fête de Saint-Paul, apôtre des gentils.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2007

Mgr Anatole MILANDOU

Président de la Commission diocésaine Sainte Anne

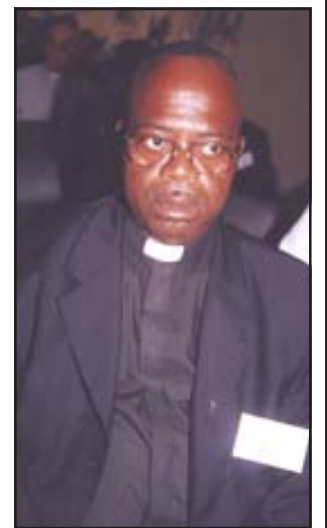
Début de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens au Congo

C'est sur ce thème: «Le Christ fait entendre les sourds et parler les muets», que le conseil oecuménique des Eglises chrétiennes du Congo Brazzaville, organise du 22 au 28 janvier 2007, une semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Cette année, le Mouvement oecuménique au Congo Brazzaville célèbre le 37^{ème} anniversaire de son existence. A cet effet, plusieurs activités sont prévues dans les paroisses et postes de la ville de Brazzaville.

La clôture de cette semaine interviendra, dimanche 28 janvier 2007, par un culte au stade Félix Eboué.

Remerciements

A l'occasion du 40^{ème} jour de la mort de l'abbé François de Paul Moundanga-Ibéné, Secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), le Secrétaire général de l'Acerac remercie les Conférences épiscopales du Congo, du Cameroun, du Tchad, de la Centrafrique, du Gabon, de la Guinée équatoriale, la Nunciature apostolique au Congo et au Gabon, les pères spiritains de la rue Lhomond à Paris, Mgr François Xavier Yombandje, évêque de Bossangoa (Rca) et président



de l'Acerac, Mgr Timothée Modibo Nzockéna, évêque de Franceville et président de la Ceg, les prêtres congolais ainsi que la colonie congolaise de France, les autorités politiques, administratives, militaires et civiles du Congo-Brazzaville, les prêtres, religieux, religieuses, les fidèles chrétiens de l'Eglise-famille de Dieu qui est au Congo-Brazzaville, le personnel laïc de la Conférence épiscopale du Congo, le journal La Semaine Africaine, les femmes et hommes de bonne volonté qui leur ont apporté un soutien spirituel, moral, matériel et financier lors du décès, le 24 novembre 2006, à Paris et des obsèques, le 6 décembre 2006, à Dolisie.

Une messe d'action de grâces sera célébrée à la grotte mariale du Cio (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville, ce vendredi 26 janvier 2007, à 10h30mn. Puisse le Seigneur que l'abbé François de Paul a servi, avec zèle et dévouement, l'accueillir, à jamais, dans sa demeure et protéger sa famille!

Le personnel du Secrétariat général de l'Acerac à Brazzaville

Repère

155^{ème} anniversaire de la naissance de Pierre Savorgnan De Brazza

Pierre Savorgnan De Brazza naît, à Rome, le 25 janvier 1852, septième des treize enfants du comte frioulan Ascanio Savorgnan di Brazza et Cergneu - descendant de Severiano d'Aquila, artiste et disciple du sculpteur Canova, conservateur des musées capitolins, globe trotter, libéral et républicain - et de Giacinta Simonetti, descendante de deux Doges vénitiens de la famille Priuli. De son père, grand voyageur et de la lecture de ses notes de voyage (pour ne pas parler du sang des Doges qui coule dans ses veines, il hérite l'aspiration à découvrir des terres inconnues et à connaître des cultures lointaines. Les atlas géographiques sont sa passion, tant pour leur contenu que pour leurs espaces vides, les «terrae incognitae». A l'âge de treize ans, il rêve sur le célèbre atlas du premier siècle de l'astronome d'Alexandrie Ptolémée et, en particulier, à une carte de l'Afrique datée de 1834, au Centre de laquelle, il y a une tache blanche (en-



P.S. de Brazza

tre le 6° degré de latitude Nord et le 6° degré de latitude Sud), sans signes cartographiques et avec l'indication «Royaume du roi Makoko - Région inconnue des Européens» et une annotation au crayon faite par son grand-oncle voyageur Lodovico Savorgnan: «lieu qu'il serait intéressant de visiter».

Pour atteindre cet objectif, il pense que le moyen le plus logique est de rejoindre la Marine. Puisque l'Italie n'en avait pas encore une et puisque l'Autriche, présente dans le proche port de Trieste, ne pouvait pas être prise en considération par un frioulan de la famille traditionnellement fidèle à la République de Venise, Pietro Savorgnan di Brazza aspire à faire partie de n'importe quelle autre Marine disposée à l'accueillir. Mais, la France l'attirait pour les principes affirmés par la révolution française - liberté, égalité, fraternité, - tant admirés par son père libéral Ascanio. A treize ans, il est introduit par le jésuite astronome Angelo Secchi à l'Amiral Marquis de Montagnac de la Marine française de passage à Rome. L'Amiral est impressionné par son sérieux et par ses connaissances géographiques et lui promet de l'aider. Ainsi, Pietro est envoyé au collège jésuite Sainte Geneviève, rue des Postes, à Paris, qui pré-

pare à l'école navale. Trois ans plus tard, il obtient le soutien nécessaire (y compris celui du Nonce apostolique à Paris) pour être accepté à l'école navale de Brest comme étranger. Il y démontre une aptitude exceptionnelle pour les manœuvres navales, ce qui lui vaut le surnom «cartahu» (le marin idéal)... Voilà la naissance d'un homme. Un parcours. Un chemin. Toute une vie. Un exemple pour les jeunes du Congo-Brazzaville. On ne devient pas, par hasard, explorateur... Un rêve, une intention, une vocation, il faut les avoir. L'on doit travailler dur. La famille, l'école, l'église, bref les agences de socialisation sont, d'un grand apport, pour qu'un talent puisse éclore. Encore faudrait-il arroser ce talent, l'entretenir et lui assurer le minimum vital pour accomplir ses desseins. Bâtir sans exclure.

Joyeux anniversaire!

Médard SAMBA-TSINDA

District de Ngabé (département du Pool)

Les déplacés d'Intsini et de Fiya installés définitivement à Mbouambé

La ministre des affaires sociales, de la solidarité, de l'action humanitaire et de la famille, Mme Emilienne Raoul, a officiellement, installé, vendredi 29 décembre 2006, à Mbouambé-Léfini (district de Ngabé), dans le département du Pool, 35 familles (soit au total 208 personnes), ayant quitté, définitivement, les localités d'Intsini (district de Vindza et Fiya (district de Mayama), à cause des conflits armés que le Congo a connus. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du district de Ngabé, M. Gaston Inkie, du chef de village de Mbouambé, Mme Julienne Ngantsan, et de nombreux habitants de la localité.



Mme Emilienne Raoul remettant des kits de réinstallation aux déplacés.

Raoul ont signé le procès-verbal de réinstallation. Il stipule dans, son dernier paragraphe, que «les personnes citées en annexe intègrent, à compter de ce jour, la monographie du district de Ngabé». S'adressant aux déplacés, Mme Raoul leur a demandé de cultiver l'amour et de faire l'unité avec les autochtones. Elle les a exhortés au travail (la pêche, l'agriculture, l'élevage, etc.), pour inonder Brazzaville de produits vivriers. Le kit de réinstallation mis à leur disposition était composé de produits alimentaires (riz, sel, huile végétale), d'outils agraires (houe, machette, pelle avec manche, hache, arrosoir, brouette, filets de pêche, hameçons, fil de nylon), de semen-

ces, de produits pharmaceutiques, d'effets scolaires, de pirogues et de lampes. Dans les coulisses, les déplacés ont évoqué le besoin d'avoir des matelas et des toiles, car leurs maisons suintent. Ils ont, aussi, fait état des difficultés qu'ils éprouvent, en buvant l'eau de surface. Ils ont, aussi, parlé des difficultés d'accès au centre de santé de la place. Mais, de manière générale, la réinsertion sociale des déplacés d'Intsini et de Fiya à Mbouambe-Léfini est une réussite et un exemple qui prouve que les Congolais peuvent s'installer partout où ils veulent dans le pays, ils sont chez eux.

Antoine MAYOUMA-MBALOULA

En 2001, après une accalmie, les déplacés de Fiya avaient regagné leur village. Mais, sur place, les conditions sociales n'étaient plus bonnes. Par contre, ceux d'Intsini avaient trouvé mieux de s'installer définitivement, à Mbouambé, où les conditions sont meilleures, pour eux. Devant cette situation, les déplacés avaient adressé une requête au Ministère des affaires sociales, de la solidarité, de l'action humanitaire et de la famille, pour demander leur réinstallation dans la localité de Mbouambé-Léfini et sollicité, en conséquence, l'assistance nécessaire.



Emilienne Raoul signant le procès-verbal de réinstallation.

La direction générale de la solidarité et de l'action humanitaire a travaillé sur la base de cette requête et elle a obtenu les fondements de son applicabilité tant au plan juridique qu'à celui des droits des déplacés, à tirer le bénéfice d'une réinsertion socio-économique. Tous les principes di-

recteurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays sont clairs dans les points 28 et 29. En vertu de cela, M. Gaston Inkie, Mmes Julienne Ngantsan et Alice Tsoumou Gavouka Mpili, directrice générale de la solidarité et de l'action humanitaire et la ministre Emilienne

Jean Richard Pomabia, manager de l'O.n.g «Amour et Réussite»

Né le 1er décembre 1966, au bord de l'Océan, à Pointe-Noire, Jean Richard Pomabia est un dirigeant chevronné, ayant occupé des postes de haute responsabilité, dans le privé, comme chargé de cours de comptabilité dans les centres comptables. En lui se réunissent l'homme de terrain à la vision réaliste et le polytechnicien épris de rigueur, avec une expérience professionnelle qu'il peut apporter au sein de la société.

Il est, actuellement, le manager d'une organisation non gouvernementale (O.n.g) dénommée



Jean Richard Pomabia

«Amour Réussite», en sigle «A.R.», enregistrée au Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation par récépissé n°001/03/01/2007. Cette association apolitique a pour devise: Fraternité - Action - Progrès, qui se synchronise en cinq points essentiels, à savoir: 1- solutionner les questions de développement primaire et les problèmes des enfants abandonnés; 2- harmoniser et garantir le bien-être social dans le milieu urbain et rural; 3- aider les zones en mal de développement; 4- créer des zones d'entente inter-départementales dans l'expansion de nos projets; 5- développer le social dans les zones reculées.

Pour Jean Richard Pomabia, comprendre, anticiper, formuler, décider et agir ou changer sont les cinq étapes d'un cheminement en tête duquel il déclare: «Penser est facile; agir est difficile; agir suivant sa pensée est ce qu'il y a de plus difficile au monde».

Par conséquent, entreprendre des actions en groupe de personnes de bonne volonté, dans le souci d'aider et de construire le bien-être social, telle est sa motivation. C'est le temps qui change tout et qui change aussi nos humeurs.

Jean Richard POMABIA

La route, véritable facteur de développement socio-économique

Tout pays manquant crucialement d'infrastructures routières fiables, scandaleusement riches soient son sol et son sous-sol, peut-il épargner à sa population le dramatique et ahurissant état de paupérisation? En l'absence de secteurs économiques performants, créateurs d'emplois et de richesses, la lutte contre la pauvreté ne saurait, réellement, se concevoir qu'avec l'écoulement régulier et sans embarras des produits agricoles, vers les grands centres de consommation. D'où la nécessité de voies de communication surtout terrestres, praticables en toute saison. En cela, indéniablement, la route paraît un réel facteur de développement.



Chaque année, on devrait investir dans la construction et l'entretien des routes, dans tous les départements du pays

de ravitaillement vivrier de la ville capitale qu'assurait cette entité territoriale. Outre, en effet, la nationale n°1, les départementales Brazzaville-Mayama-Kindamba-Vinza, Nganga-Lingolo-Mbanza-Ndounga-Voka et Kinkala-Boko, le département du Pool-Sud est traversé par une multitude de routes secondaires d'une importance socio-économique échappant simplement à ceux prônant le bien-être des populations à partir des bureaux climatisés du centre. Les bretelles Matoumbou-Ngamanzambala-Kindamba, Mindouli-Kindamba, Mbanza-Ndounga-Moulouangou dite route des trois francs, Kimpanzou-Bela-Boko appelée encore la côtière, Boko-Ntom-

bo Manianga, Louingui-Loumo, Louingui-Yanga Moukongo, pour ne citer que celles-là, permettaient d'inonder la grande métropole congolaise des denrées alimentaires de toutes sortes et, jamais, on ne parlait ni du fofou ni des safous du Cameroun ou du Congo démocratique. De mémoire d'homme, toutes ces routes n'ont connu l'état de dégradation qui les caractérise actuellement. Il faut vraiment être armé d'un cynisme impitoyable pour tolérer pareille régression. Les humanitaires qui affrontent, régulièrement, les affres de ces routes, à n'en point douter, se font une conception spécifique de la lutte contre la pauvreté devenue le credo de moult dirigeants africains. En

tout cas, un slogan pour amuser la galerie.

Recourir, absolument, à l'arsenal juridique de 1993-1995

Sans doute, pure illusion qu'ambitionne un réseau routier attrayant dans des zones classées de la région du Pool; 2- la décision n°002/R.P.S.G du 30 janvier 1995 portant création des comités de routes pour l'entretien des pistes réhabilitées; 3- la décision n°003/R.P.S.G du 30 janvier 1995 instituant un système de péage pour l'entretien des pistes réhabilitées; 4- la circulaire n°025/R.P.S.G du 30 janvier 1995 relative à la réglementation sur la mise en place et la gestion des barrières des pluies. Des mesures, naturellement, dénigrées par les démagogues invétérés et les contestataires fanatisés d'alors. Elles finirent fort heureusement par être appréciées au niveau des populations. L'administration étant continuée, l'expérience vaudra la chandelle, autrement dit l'application de ces mesures s'imposera, si jamais le projet de la réhabilitation de la route Brazzaville-Mbanza-Ndounga-Voka venait à se matérialiser. L'n'y aura, là, rien d'aberrant.

recourir à l'arsenal juridique de 1993-1995. Mis en place par les autorités régionales de l'époque, cet arsenal visait effectivement la protection des routes réhabilitées ou en voie de réhabilitation dans le Pool, dont, justement, celle de Mbanza-Ndounga-Voka confiée à l'entreprise Miambanzila, arsenal juridique constitué de:

1- l'arrêté n°061/R.P.S.G du 12 décembre 1993 instaurant un système des barrières des pluies sur les routes en terre classées de la région du Pool; 2- la décision n°002/R.P.S.G du 30 janvier 1995 portant création des comités de routes pour l'entretien des pistes réhabilitées; 3- la décision n°003/R.P.S.G du 30 janvier 1995 instituant un système de péage pour l'entretien des pistes réhabilitées; 4- la circulaire n°025/R.P.S.G du 30 janvier 1995 relative à la réglementation sur la mise en place et la gestion des barrières des pluies. Des mesures, naturellement, dénigrées par les démagogues invétérés et les contestataires fanatisés d'alors. Elles finirent fort heureusement par être appréciées au niveau des populations. L'administration étant continuée, l'expérience vaudra la chandelle, autrement dit l'application de ces mesures s'imposera, si jamais le projet de la réhabilitation de la route Brazzaville-Mbanza-Ndounga-Voka venait à se matérialiser. L'n'y aura, là, rien d'aberrant.

Michel MASSAMBA DIBA
Ancien préfet du Pool

Que ce ne soit pas un espoir de plus qui sera encore cruellement déçu...

Dans sa rubrique «Coup d'œil en biais», La Semaine Africaine édition n°2653 du mardi 12 décembre 2006 venait d'annoncer la prochaine réhabilitation de la route Brazzaville-Mbanza-Ndounga-Voka. Une information franchement qui n'a pu laisser insensible quiconque présentement fait de l'état actuel des routes du Pool-Sud singulièrement l'ainé de ses soucis quotidiens. Certes, on ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais, néanmoins, la nouvelle ainsi diffusée a fait incontestablement l'effet d'une bombe chez de nombreux observateurs de la vie nationale. En dépit d'un certain scepticisme, elle a provo-

qué un réel ouf de soulagement. Que ce ne soit pas, cependant, un espoir de plus qui sera encore cruellement déçu! Ce qui, naturellement, incrusterait, de plus bel, dans la mémoire collective, cet adage désespérant: «Nous sommes déjà morts, ce n'est pas de se décomposer que nous aurons peur». Véritable cri de détresse traduisant l'état d'esprit des populations de cette partie du pays n'augurant malheureusement pas pour les générations futures une cohésion nationale. En tout état de cause, l'information larguée par le bihebdomadaire catholique donne l'occasion de se remémorer le bon vieux temps. Le département du Pool, en général, et sa partie méridionale particulièrement, disposait d'un ensemble d'axes de communication dont l'intérêt n'avait d'égal que l'importante fonction d'approvisionnement et

Le F.m.i et l'Afrique: un partenariat pour l'avenir

L'Afrique est en marche. La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait dépasser 5%, pour la troisième année consécutive, et les perspectives pour 2007 sont prometteuses. La vigueur de la croissance économique mondiale a affermi la demande de produits de base, dopant les exportations de nombre de pays africains. La montée en puissance de l'aide extérieure, y compris l'allègement général de la dette, accroît, sensiblement, les ressources disponibles. Mais, la rigueur des politiques mises en œuvre par les pays africains, eux-mêmes, a aussi joué un rôle crucial dans l'avènement et le maintien de la stabilité macroéconomique.

Par Rodrigo de Rato

L'environnement propice offre aux États d'Afrique l'occasion d'avancer à grands pas vers les O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement) et de faire reculer, significativement, la pauvreté. L'infrastructure appelle l'amélioration significative en matière d'énergie, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ou encore de transports, pour que les gouvernements assurent, à leurs populations, les prestations de services les plus élémentaires, qui font encore cruellement défaut parfois. La santé et l'éducation sont des domaines tout aussi importants, auxquels il faut allouer des ressources, pour une croissance durable et de qualité.

Pour y parvenir, des mesures volontaristes s'imposent, tant des autorités africaines que de leurs partenaires internationaux. À cet égard, les trois conditions suivantes doivent être réunies.

Premièrement, les gouvernements doivent maintenir et, sur certains aspects, renforcer les politiques économiques.

Les ressources additionnelles, qu'elles proviennent de la poussée des exportations ou de l'aide extérieure, sont, à la fois, une chance et un défi. Pour en tirer pleinement parti, les gouvernements doivent veiller à la bonne utilisation de ces ressources. L'investissement public, en particulier, doit être soutenu sur le long terme. Cela signifie une meilleure gestion des finances publiques, en veillant, par exemple, au bon entretien des routes et à une dotation adéquate des nouveaux hôpitaux en personnel et en matériel médical. Dans le même temps, les secteurs financiers doivent être renforcés, afin de mieux mobiliser l'épargne, pour mieux l'affecter à l'investissement. Au regard des indicateurs classiques de profondeur des marchés financiers, l'Afrique subsaharienne accuse un grand retard par rapport aux autres pays en développement.

À titre d'exemple, en part du P.i.b (Produit intérieur brut) des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, le niveau des dépôts bancaires représente la moitié de celui d'autres régions en développement. Des secteurs financiers plus robustes sont essentiels, pour une croissance durable, tirée par le secteur privé.

Deuxièmement, une croissance économique dura-

ble et la création d'emplois exigent qu'une attention particulière soit accordée au développement du secteur privé.

Le récent rapport publié par la S.f.i (Société financière internationale) du groupe de la Banque mondiale, intitulé: «Doing business 2007: how to reform», qui classe 175 pays selon la facilité avec laquelle les transactions commerciales s'effectuent, situe, en moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne à la 131ème place. Des entraves existent à une série d'activités du secteur privé et portent, entre autres, sur les procédures d'agrément, d'emploi, de crédit et des transactions avec l'État.

À titre d'exemple, il faut effectuer, en moyenne, onze formalités, pour créer une entreprise en Afrique subsaharienne, contre huit en Asie du Sud, ce qui prendrait, en tout, deux mois en Afrique subsaharienne et un mois à peine en Asie du Sud. En outre, créer une entreprise dans un pays d'Afrique subsaharienne coûte, en général, très cher et représente près du triple du montant correspondant, en termes de revenu par habitant, qu'en Asie du Sud.

Accroître la transparence est aussi une étape clé du renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation. Les pays africains producteurs de pétrole sont, de plus en plus, nombreux à adhérer à l'I.t.i.e (Initiative de transparence des industries extractives). Le Gabon, qui a été l'un des premiers à publier un rapport I.t.i.e est, désormais, membre du conseil de l'I.t.i.e récemment mis en place. Cette initiative, et d'autres encore, offrent aux investisseurs plus d'informations essentielles et de meilleure qualité, ce qui atténue, par conséquent, les risques et permet d'abaisser le coût des transactions.

La troisième condition importante a trait à l'appui international qui est indispensable dans la plupart des pays africains et qui restera encore pendant quelques temps.

On ne peut que se féliciter de l'intensification de l'aide au développement, mais il importe, dans le même temps, d'en assouplir les modalités et de la rendre plus prévisible. La coordination des interventions des donateurs est, donc, une priorité. Le renforcement des capacités institutionnelles apportera une contribution majeure à la croissance et au développement. Un nouveau centre régional d'assistance

technique pour l'Afrique (Afrifac) ouvrira ses portes, le 9 janvier prochain, à Libreville. Il s'ajoutera à ceux qui sont déjà en activité à Dar Es Salaam et Bamako. Ce qui permettra une augmentation très sensible de l'assistance technique et des actions de formation offertes. Ces centres sont une création du Fonds monétaire international. Le nouveau desservira les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ainsi que le Burundi et la République démocratique du Congo. Il interviendra, principalement, sous la forme d'appuis d'experts résidents, ainsi que de spécialistes en mission de courte durée, dans les domaines qui relèvent de la compétence directe du F.m.i. Il s'agira, notamment, de la supervision bancaire, de la gestion de la dette publique, des dépenses et des recettes publiques, ainsi que de statistiques macroéconomiques.

Un comité d'orientation encadrera le travail du nouvel Afrifac. Il sera composé de hauts cadres des pays desservis, de représentants des organismes et des donateurs qui financent le centre, ainsi que de services du F.m.i. Les pays bénéficiaires ont montré leur ferme attachement à la réussite du nouveau centre, en acceptant de prendre en charge la majeure partie de son financement. Le F.m.i et d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux lui apportent aussi un appui financier.

Ces actions complètent, bien évidemment, les multiples efforts que les institutions africaines, elles-mêmes, déploient, pour stimuler le développement et susciter des progrès dans la région. Différentes initiatives de renforcement des capacités, prises dans le cadre de l'Union africaine et du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) se poursuivent aussi. Ce qui est de nature à affermir les perspectives de réduction de la pauvreté en Afrique et à pérenniser la croissance.

L'amélioration des résultats économiques de l'Afrique subsaharienne est un signe encourageant, mais la région a un important retard à combler pour atteindre les O.m.d. La bonne orientation actuelle de la conjoncture mondiale ouvre des perspectives de croissance qui peuvent constituer un bon tremplin. Un calendrier de réforme axé sur l'avenir devrait viser à maintenir la stabilité macroéconomique, à améliorer le climat des affaires, à renforcer le secteur financier, à promouvoir le commerce et, plus encore, à renforcer les institutions budgétaires et à améliorer la gouvernance.

Pour sa part, la communauté internationale doit tenir son engagement à accroître l'aide à l'Afrique et à en assouplir les modalités de mise en œuvre tout en la rendant plus prévisible. C'est un réel défi. Mais, le relever sera le gage d'importants effets positifs, offrant notamment à des millions d'Africains, la possibilité de vaincre la pauvreté et de tirer pleinement parti de la prospérité mondiale.

Rodrigo de RATO
Président Directeur Général du Fonds Monétaire International

Association S.o.s culture pour le développement et le progrès

La retraite à 60 ans est bel et bien une réalité incontournable

J'ai lu un article paru dans *La Semaine Africaine* n°2655, du mardi 19 décembre 2006, relatif au sujet récurrent de la retraite à 60 ans, présenté par un économiste de la santé et de la protection sociale. Ce dernier soutient l'idée selon laquelle une telle éventualité est «une solution de court terme, économiquement erronée». Tout en reconnaissant, tout de même, le droit démocratique, à chaque citoyen, d'intervenir sur un sujet d'intérêt général, devenu, par la force des choses, d'importance proverbiale et nationale, il serait incongru de laisser germer une «pensée unique» paradoxale, qui risque de créer un lourd préjudice, susceptible de générer des conséquences sur les générations futures.

Par Michel Makita-Nguelolo

Pour cette question précise, l'écrasante majorité de la population intellectuelle, l'élite juvénile qui se confirme dans sa participation à la gestion socio-politique du pays, les spécialistes en matière de sécurité sociale et la société civile réalisent, de façon efficiente, qu'il s'agit, là, d'une opportunité pouvant permettre de dénouer les travers de la complexité administrative que présente notre fonction publique.

Celui-ci présente un certain nombre de dysfonctionnements de notoriété publique et recommande une cure de jeunesse, pour éviter une éventuelle catastrophe administrative dans son ensemble. Cela sous-entend qu'il est nécessaire que tous ceux qui voudront s'aventurer sur ce débat national doivent, en prime, cerner le fond du problème de notre fonction publique qui ne pourrait être réformée que sur la base unique des systèmes extérieurs de retraite.

Le problème ne consiste pas, et le moment ne s'y prête plus, à ressasser, aujourd'hui, des formules économiques inadaptées au contexte du moment, pour se détourner de cette situation, à fortiori, sérieuse. Mais, de rechercher, de façon responsable, comme le font, à présent, nos décideurs qui ont compris le bien-fondé dudit problème, des solutions adaptées. A l'exemple du ministre du travail qui a affirmé, récemment, que ce projet se retrouve à un niveau appréciable et que celui-ci pourrait être instamment transmis pour un débat éventuel à l'assemblée nationale.

A l'Université, il existe une catégorie de professeurs qui vont à la retraite à 65 ans. Les magistrats et les officiers supérieurs de l'armée nationale ont leur retraite fixée à 60 ans et cela ne constitue, en rien, un frein à l'économie nationale et par extension à la croissance économique. Effectivement, il serait préférable d'éviter de préserver nos particularismes et de considérer l'intérêt général, de songer, en notre qualité de patriotes, comment nous devons contribuer à l'aboutissement de nos projets de société.

Le problème actuel consiste à chercher à bien comprendre la situation réelle de notre fonction publique, avec ses caractéristiques propres, ses insuffisances et ses dysfonctionnements et, surtout, faire œuvre

utile, en aidant les gestionnaires de ce secteur, à se sortir de cet imbroglio administratif, sans pour autant tenter de jeter le pavé dans la mare.

Je voudrais souligner à l'opinion nationale pourquoi un tel jugement de valeur est émis. L'Association S.o.s culture pour le développement et le progrès a réalisé une étude, très sérieuse, sur cette question de la retraite à 60 ans, depuis 1998.

Depuis cette date, la réflexion de S.o.s culture a fait l'objet de nombreuses diffusions au plan médiatique. Toujours sur cette question, l'organisation a soumis à l'assemblée nationale, le 30 octobre 2002, une proposition de loi en supplément de l'exposé des motifs et d'un argumentaire exhaustif, afin d'aider les pouvoirs publics à entériner la solution à prendre. Dans ce registre, il y a même un ouvrage publié par l'association, intitulé: «La retraite à 60 ans, une réalité incontournable».

En Afrique francophone, un certain nombre de pays ont, d'ores et déjà, opté pour la retraite à 60 ans tels que le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, le Niger, le Cameroun, le Gabon, etc. Pourquoi cela ne peut pas s'appliquer au Congo? Pourquoi, au Congo, une telle alternative serait économiquement erronée et non ailleurs? Quelle analyse structurelle et économique pouvons-nous faire concernant ces jeunes qui ont bien effectué une vingtaine d'années sans être recrutés? Des jeunes recrutés à 40 ans, n'est-il pas naturel que leur retraite survienne à 60 ans?

Il faut entrevoir le sacro saint principe de la nécessité de l'expertise des cadres en partance à la retraite, pour former les jeunes recrutés, encore inexpérimentés. L'âge de la retraite à 55 ans a été fixé depuis une période révolue au cours de laquelle l'espérance de vie était nettement moins élevée. Il faut bien convenir, avec nous, que les paramètres et les contingences ont totalement changé. La nécessité de l'avancement de l'âge de la retraite s'illustre par de nombreuses demandes de prolongation d'activités des agents civils de l'Etat. Cela dénote, également, que l'Etat possède un besoin permanent de qualité pouvant garantir un fonc-



Michel Makita-Nguelolo

tionnement efficace de la fonction publique.

Dans notre pays, l'agent de l'Etat est admis à faire valoir ses droits à la retraite au moment où il atteint la maturité de ses aptitudes professionnelles. La suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ont, fortement, pénalisé les travailleurs au cours de leur exercice dans la fonction publique et cela les a rendus vulnérables face à un pouvoir d'achat reconnu faible. N'oublions pas que les conflits sociaux à répétition ont eu pour corollaire de créer un préjudice grave aux fonctionnaires, au plan moral, physique et matériel. Il serait hasardeux d'élaborer une étude économique sur cette question précise, sans pour autant tenir compte de ces situations imprévisibles et spécifiques de notre pays.

À présent, il faut parer, au plus pressé, et rechercher des solutions urgentes. A cette occasion, nous voulons fixer, dans la conscience collective, que nous devons privilégier une complémentarité de circonstances, pour parvenir à la finalité présente que représente l'adoption de cette proposition de loi.

Nous sommes extrêmement convaincus que la promulgation de cette loi, par le président de la République, est d'utilité publique.

D'une manière pratique, nous voulons apporter notre contribution, en faisant preuve de jugement, d'honnêteté intellectuelle exemplaires, par rapport à ce problème déterminant pour l'avenir de notre jeunesse. Nous disons, une fois de plus, que nous sommes, présentement, au stade de la mise en œuvre de l'applicabilité des intentions prononcées et de la recherche des opportunités pour son aboutissement, dans les meilleures conditions.

Michel MAKITA-NGUELOLO
Président de l'Association S.o.s culture pour le développement et le progrès.

Chaque mardi et chaque vendredi,
je ne manque pas d'acheter
La Semaine Africaine,
mon journal préféré.

AVIS DE RECRUTEMENT

Projet d'Appui au Système de Santé du Congo-Brazzaville (PASCOP)

Financé par l'Union Européenne 9ème FED

Recrute un(e) Comptable Gestionnaire

Profil:

- Homme ou femme de plus de 25 ans;
- Diplôme en comptabilité, économie ou gestion (Niveau Bac + 3);
- Justifiant d'une expérience réussie d'au moins 3 ans en comptabilité;
- Rigoureux avec sérieuses références;
- Capable de travailler de manière autonome et sous pression;
- Expérience dans un projet de développement serait un atout;
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique (Windows, Excel et Word...);
- Maîtrise de logiciel de comptabilité SAARI/SAGE.

Attributions:

- Gère, au jour le jour, la comptabilité du projet;
- Participe à la gestion administrative courante;
- Travaille sous l'autorité de l'Admi-

nistrateur Gestionnaire et sous le contrôle du Comptable et du Régisseur du Projet;

- Elabore les mémoires financiers du Projet;
- Assure le suivi et les rapprochements bancaires.

Dossier de candidature

- Demande manuscrite;
- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae avec photo récente;
- Copie conforme des diplômes;
- Copie conforme des certificats de travail.

Il s'agit de prestations à temps plein et le poste est basé à Brazzaville.

Si vous répondez au profil, adressez votre dossier de candidature au chef de Projet PASCOP, sis au 132 bis, Section I Ravin du Tchad (vers la Maison d'arrêt), avec la mention: «Recrutement Comptable Gestionnaire»; B.P: 14068, avant le 23 février 2007.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Plateau Centre-ville (entrée du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile)

B.P: 14 745, Brazzaville-Tel: 662.43.35//516.70.79

E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

«BRAND AND PARTNERS»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/07 B 85

Suivant acte authentique reçu le 03 janvier 2007, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), Plateau Centre-ville, dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Poto-Poto, le 04 janvier 2007, Folio 003/10 n°039, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

L'Agence de communication spécialisée dans:

- La gestion de marque;
- La gestion d'espace publicitaire (vente et location d'espace sur tous les supports et surfaces exploitables, dans le domaine de la publicité et des médias);
- La vente et location de supports de communication pour foires, salons, exposition (PLV mobilier, stands);
- La communication éditoriale.

Dénomination: la société prend la dénomination de: «BRAND AND PARTNERS»

Siège social: Brazzaville (Congo), Avenue Patrice Lumumba (immeuble OTTA)

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: 1 000 000 de Francs CFA

Gérance: Monsieur Thierry FRAYSSINEY est nommé en qualité de gérant.

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 janvier 2007. Le dépôt a été enregistré sous le numéro 07 DA 8

RCCM: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/07 B 85.

Pour avis
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

ANNONCE LEGALE n°60

Suivant réquisitions reçues par la Directrice de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'Etablissement des titres fonciers est en cours : Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° de réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
1749 du 30.03.04	Sect. BF Bloc-Plle 3 Sup. 400,00m ²	Otier Mont boukiero Talangai Brazzaville	6	M. YANDZA Henri P/C CELTEL CONGO
4116 du 26.10.06	Zone Rurale Bintsinza Sup. 186,75m ²	Village Bintsinza (Nganga Lingolo) Dpt Pool	-	Société CELTEL CONGO
4563 du 27.12.06	Sect. C Bloc-Plle - Sup. 413,54m ²	Village Gamboma (Dpt des Plateaux)	-	Société CELTEL CONGO
4564 du 27.12.06	Sect. - Bloc-Plle - Sup. 562,82m ²	Otier Olemé 1 Ollombo	-	Société CELTEL CONGO
4192 du 26.10.06	Sect. - Bloc-Plle 6 Sup. 203,30m ²	Village Léfini Mouambé (Dpt du Pool)	-	Société CELTEL CONGO
4117 du 26.10.06	Sect. AT Bloc-Plle 10bis Sup. 108,19m ²	05, rue Moukouari Philippe	7	Société CELTEL CONGO
4559 du 27.12.06	Sect. P2 Bloc 95 Plle 333 Sup. 190,00m ²	Rue Dahoméens n°6 Poto-Poto Brazzaville	3	M. ZONGAZO Marie Alphonse
4558 du 22.12.06	Sect. P12 Bloc-Plle - Sup. 220,46m ²	Talangai Brazzaville	6	ANGOMA Rodrigue
4503 du 29.11.06	Sect. 10 Bloc 115 Plle 9 Sup. 550,95m ²	81, rue Abolo Ouenzé Brazzaville	5	M. IKIEMO Theodore
3797 du 24.07.06	Sect. AT Bloc 86 Plle 11 Sup. 400,00m ²	Rue Mana Michel n°55 Mougali Brazzaville	4	M. KIBOZI Gerard
4507 du 04.12.06	Sect.-Bloc-Plle - Sup. 3.000,00m ²	Ville d'Owando (Dpt de la Cuvette)	-	M. KIBAT Jean David
3735 du 28.06.06	Sect. PA suite Bloc-Plle 290 Sup. 1250,62m ²	Otier Batignolles Mougali	4	M. ELION Jules
4574 du 29.12.06	Sect. P3 Bloc 25 Plle 6 Sup. 448,92m ²	87, rue Batékés Poto-Poto Brazzaville	3	M. DENGUET ATTICKY Serge
4493 du 27.11.06	Sect. C3 Bloc-Plle 01 Sup. 432,92m ²	Rue Fila Jean Baptiste Makélékélé Brazzaville	1	MAHANA Berthe
4587 du 09.01.07	Sect. K Bloc 03A Plle 11 et Sup. 1.000,00m ²	Otier Kanguini n°7 Owando (Dpt de la Cuvette)	-	M. BOMANDOUKI OLINGOU et Mme
4542 du 18.12.06	Sect. BN Bloc 02 Plle 5 Sup. 4.601,04m ²	Rue Miantourila Kouba Makélékélé Brazzaville	1	MABONZO Marc
4145 du 31.10.06	Sect. P11 Bloc-Plle 879 Sup. 139,89m ²	Rue Balloys Ouenzé Brazzaville	5	Mlle ONANGA AKIRA Christelle Peggy
4085 du 16.10.06	Sect. P12 Bloc-Plle 24 Sup. 215,00m ²	24, rue Congo Talangai Brazzaville	6	M. NGATSONGO Henri
3897 du 14.09.06	Sect. P2 Bloc 67 Plle 1 Sup. 172,48m ²	56, rue Bangalas Poto-Poto Brazzaville	3	M. SAKO DJIMI
4540 du 14.12.06	Sect. P14-1 Bloc 160 Plle 1 Sup. 540,80m ²	02, rue Kibossi Mikalou Talangai Brazzaville	6	M. DIALLO MAMADOU
2478 du 23.02.05	Sect. BG Bloc-Plle 04 Sup. 470,04m ²	Rue Kitamba Mfilou Brazzaville	7	Mme KOURISSIMA Yvonne
4588 du 10.01.07	Sect. P/14 Bloc-Plle 1 Sup. 537,85m ²	72, rue Ngania Talangai Brazzaville	6	M. ITOUA OLONGO Marc Alphonse
4075 du 11.10.06	Sect. P4 Bloc 26 Plle 4 bis Sup. 426,48m ²	33 bis, rue Franceville Mougali Brazzaville	4	Mme ALIMA KAMARA
4545 du 19.12.06	Sect. P13 Bloc 58 Plle 737 Sup. 360,0m ²	Otier Moukondo, Mougali Brazzaville	4	M. MABIALA Norbert et Mme MABIALA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la Propriété Foncière).

La Directrice de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière
Fait à Brazzaville, le 19 Janvier 2007
Jean François Emmanuel KIHINDOU

Livre: Adamo Luc Daniel Mateta publie:

«Réflexions pour une Afrique nouvelle»

Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Adamo Luc Daniel Mateta vient de pondre un livre, sous forme d'essai, intitulé: «Réflexions pour une Afrique nouvelle». Paru aux Editions Le Paari (Paris, France), le nouvel ouvrage a été présenté, officiellement, au public, jeudi 18 janvier 2007, dans la salle de conférence de la Mairie de Brazzaville. Au cours d'une cérémonie de dédicaces, qui s'est déroulée en présence des Professeurs David Mavouangui, Richard Gambou et Charles Zacharie Bowao, de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que de plusieurs hommes politiques et de lettres.

Composé de 124 pages, «Réflexions pour une Afrique nouvelle» est un livre de haute portée philosophique, que Adamo Luc Daniel Mateta propose sous une éthique chrétienne. La question de la régénération du monde négro-africain y est reformulée, de façon plus actuelle. C'est ainsi que, sans nier le défaitisme des Africains, eux-mêmes, l'auteur pense qu'il y a eu, au cours de ce XXe siècle qui a connu une avancée notable de la science et de la technologie, une altération de l'essence humaine. «C'est pourquoi, il faut, d'abord, régénérer l'Être, reconstruire notre territoire mental, à l'aide de la métaphysique. L'acte de gestion de la cité est un acte divin, un sacerdoce que l'homme politique doit exercer, en ayant une conscience aiguë de ses responsabilités vis-à-vis du peu-

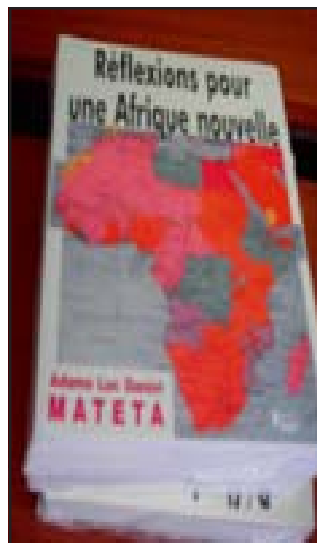
ple. «Mais, l'Afrique n'étant pas seule sur cette terre mondialisée, certaines pratiques des organismes internationaux ne sont pas non plus en faveur d'une amélioration des conditions socio-économiques de l'Afrique. «L'immigration, ainsi que ses conséquences sur ces jeunes Africains, dévorés, quotidiennement, par la mer, est une question qui interpelle la morale. S'il n'existe pas de barrière sur le voyage des matières premières et des capitaux de l'Afrique vers l'Europe, le droit de profiter de la croissance économique mondiale est un luxe pour le Négro-africain. Une similitude entre la condition actuelle de l'Afrique noire contemporaine et la condition socio-économique des Noirs en esclavage dans les plantations est envisageable. Les accords de coopération qui lient l'Afrique noire



Adamo Luc Daniel Mateta (à droite)

aux anciens colonisateurs semblent être un prolongement du Code Noir de Louis XIV», peut-on lire à la 4ème de couverture de ce livre. Docteur d'Etat ès sciences économiques, Adamo Mateta est, également, ingénieur statisticien économiste. Haut-fonctionnaire, l'auteur de «Réflexions pour une Afrique nouvelle» a occupé les fonctions de Directeur général de l'industrie, en 1982, ministre du budget et de la coordination des régies, en 1997. Ancien député, il est le président de l'U.r.d.c (Union pour la reconstruction et le développement du Congo).

Véran Carrhol YANGA



«Réflexions pour une Afrique nouvelle», Adamo Luc Daniel Mateta, Editions Le Paari, 124 pages.

Portrait

Ramsès de Bosquet, le «zoukeur-lover» congolais

Ramsès de Bosquet, connaissez-vous? C'est une star de la chanson congolaise en devenir, dont l'ambition affichée est de s'imposer comme le fer de lance du zouk, au Congo, particulièrement du zouk-love. Le «zoukeur-lover» congolais a, notamment, fait forte impression, à l'occasion des shows qu'ils a livrés, à Brazzaville, le 23 décembre 2006, à l'occasion des 60 ans de l'Unicef (Organisation des Nations unies pour l'en-



Ramsès de Bosquet

fance), et le 6 janvier 2007. Agé de 26 ans, c'est fort de ses dix années de recherche musicale que Ramsès de Bosquet s'est résolu à jeter son dévolu sur le zouk, le genre musical inventé par le mythique groupe antillais Kassav'. En faisant ce choix, l'artiste congolais veut marcher dans le sillage de ses devanciers africains, tels que Nayanka Bell, Oliver Ngoma, Mbilia Bel, Monique Seka et Petit Pays.

La singularité du zouk pratiqué par Ramsès De Bosquet réside dans les textes en langues congolaises, notamment le lingala.

Le secret du chanteur, au-delà de son nom exotique, et de son accent guyanais, réside dans son inspiration, son perfectionnisme et sa rigueur dans le travail: «Le Zouk est trop noble pour être laissé à la portée des amateurs. Il est temps que le Congo s'arrime à ce mouvement qui s'est imposé en Europe, en Amérique et, bien sûr, en Afrique», soutient-il.

Ramsès De Bosquet fera, bientôt, déguster au public «Les Fruits d'or», sa première aventure musicale, actuellement en phase de finition, à Paris, en France. Un album dont la parution sera précédée par la mise sur le marché d'un clip vidéo. Le chanteur a, également, en vue une série de spectacles.

Chris Exaucé

REPUBLIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
B.P. : 2459, Brazzaville; Tél : (242) 551 85 95
Email: sep_cnlscongo@yahoo.fr
PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET DE SANTE
Financement Association Internationale de Développement
(Don H 082 COB)

Brazzaville, le 19 janvier 2007

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA de la République du Congo (SEP/CNLS) recrute un Assistant national, Trésorier /Agent de décaissement national, dans le cadre du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS) financé par un don de l'Association Internationale de Développement.

Titre du poste: Assistant Trésorier / Agent de décaissement

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat:

1 an renouvelable, à compter du 26 février 2007, sur la base d'une évaluation satisfaisante des prestations

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du personnel PLVSS du SEP/CNLS pour les consultants prestataires de services de la catégorie assistant.

Position Hiérarchique: L'Assistant Tré-

sorier /Agent de décaissement est placé sous l'autorité du Chef de mission de l'AGF et la supervision du Consultant International chargé de la Trésorerie et du décaissement.

Tâches et Responsabilités:

Membre de l'Agence de gestion fiduciaire (AGF) du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de santé (PLVSS), l'Assistant Trésorier /Agent de décaissement aura pour principale mission de gérer, au quotidien, la trésorerie du PLVSS/SEP/CNLS

Tâches et Responsabilités:

- Etablir les prévisions de trésorerie;
- Etablir quotidiennement l'état de la situation financière;
- Gérer le tableau de bord financier hebdomadaire et mensuel;
- Fournir à la Direction toutes les informations de synthèse nécessaires aux prises de décisions;

- Suivre l'exécution financière des contrats;
- Tenir les brouillards de banque et de caisse
- Préparer les ordres de paiement;
- Tenir la caisse;
- Initier l'élaboration des DRF;
- Servir de liaison avec les banques;
- Gérer les réclamations avec les banques

Qualifications:

- Niveau: diplôme universitaire de niveau (Bac + 4 (Bachelor, maîtrise...etc) en sciences Economique et bancaire, Etudes Financières ou équivalent,
- Expérience: au moins 2 ans en matière de gestion de la Trésorerie et de décaissement des fonds
- Expérience spécifique: la connaissance des Procédures de l'IDA sera un atout.

Compétences techniques:

- Aptitude à l'organisation et à l'esprit de travail en équipe,
- Capacité de travailler sous pression;
- Rigoureux et méthodique,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique, y compris les logiciels de traitement de textes, de gestion des bases de données et présentations en PowerPoint

Personnalité:

Excellente moralité, sens des relations interpersonnelles, ouverture d'esprit,

Procédure de sélection:

La sélection se déroulera en 2 phases:

1^{ère} phase: présélection sur dossier sur la base des critères suivants:

- Qualification générale: 40 points,
- Pertinence de l'expérience professionnelle: 30 points,
- Connaissance des Procédures de l'IDA: 10 points,
- Maîtrise de l'outil informatique: 20 points

Pour être présélectionné, le candidat doit avoir une note supérieure à 70 points

2^{ème} phase: Sélection

Etape 1: entretien

Etape 2: test écrit et informatique

Dépôt du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 2 février 2007 à 16 h 00, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec la mention «Avis de Vacances de Poste pour le recrutement de l'Assistant Trésorier /Agent de décaissement du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS)»

Conseil national
de Lutte contre le SIDA Secrétariat
Exécutif Permanent

Attn: Dr Marie-Francke PURUEHNCE
Rue des Anciens Enfants de troupe,
non loin du CEG NGANGA Edouard
B.P.: 2459, Brazzaville

Portable 572 11 50* 663 15 59

E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO

.....
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
 B.P. : 2459 Brazzaville Tél : (242) 551 85 95
 Email : sep_cnlscongo@yahoo.fr

.....
PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET DE SANTE
Financement Association Internationale de Développement
 (Don H 082 COB)

Brazzaville, le 19 janvier 2007

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA de la République du Congo (SEP/CNLS) recrute un Assistant national en passation des marchés, dans le cadre du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS) financé par un don de l'Association Internationale de Développement.

Titre du poste: Assistant en passation des marchés

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable à compter du 5 février 2007, sur la base d'une évaluation satisfaisante des prestations

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du personnel PLVSS du SEP/CNLS pour les consultants prestataires de services de la catégorie assistant.

Position Hiérarchique

L'Assistant en passation des marchés est placé sous l'autorité de du Chef de mission de l'AGF et la supervision du Consultant International Spécialiste en passation des marchés.

Tâches et Responsabilités:

Membre de l'Agence de gestion fiduciaire

(AGF) du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de santé (PLVSS), l'assistant Spécialiste en passation des marchés aura pour principale mission de participer à la passation des marchés et des contrats du PLVSS/SEP/CNLS

* Tâches à assurer par l'assistant en matière passation des marchés et des contrats

- Elaborer un registre des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés et mettre ce registre régulièrement à jour

- En concertation avec les partenaires du projet, en particulier le Secrétariat Exécutif Permanent et les acteurs de la réponse de la société civile, élaborer et mettre régulièrement à jour le plan de passation de marché du projet.

- Assister, éventuellement, les acteurs de la réponse de la société civile, afin que leurs requêtes contiennent de plan de passation de marché qui renseigne à suffisance de la programmation des étapes clés pour les travaux, fournitures et services contenus dans leurs sous-projets.

- Elaborer les dossiers de demande de propositions techniques et financières et la liste restreinte des consultants sur la base d'éléments et spécifications fournis par les maîtres d'ouvrage des composantes et validés par le SEP, après avis de non objection de l'IDA (si requis);

- Assister le SEP/CNLS lors de l'ouverture des plis et de l'évaluation des propositions techniques et

financières,
 - Participer au processus de négociations lorsque requis;

- Elaborer les contrats entre le Projet et les consultants choisis après avis de non objection de l'IDA (si requis);

- Assister le SEP/CNLS pour la passation des marchés de fournitures de biens et d'équipement, préparer les dossiers d'appels d'offres sur la base des spécifications techniques préparées par les maîtres d'ouvrage et validées par l'équipe de Projet, publier les dossiers d'appels d'offres et la réception des offres,

- Assister à l'ouverture des offres, tenir les procès-verbaux d'ouverture et les rapports d'évaluation des offres;

- Elaborer les procès-verbaux d'attribution des marchés, et établir les marchés entre le Projet et les fournisseurs adjudicataires / entrepreneurs choisis après appels d'offres et avis de non objection de l'IDA (si requis);

- Veiller à ce que les travaux, fournitures et services soient exécutés suivant les dispositions contractuelles;

- Proposer les recommandations pour le règlement des différends pouvant intervenir en cours d'exécution de contrat.

- S'assurer de la réception en temps opportuns des biens, travaux et services faisant l'objet des différents marchés financés par le projet;

- Etablir une base de données sur les performances des fournisseurs de biens, entrepreneurs et consultants et mettre à jour régulièrement cette base de données;

- Etablir un système de classement fiable et complet des documents de passation de marchés du projet.

- Entreprendre toute tâche en relation avec la passation des marchés qui pourrait lui être demandé par le Secrétariat Exécutif Permanent du CNLS;

Qualifications

- Spécialiste Junior en passation des marchés,
 - Niveau : diplôme universitaire de niveau maîtrise en gestion, droit, ingénierie (commercial, génie civil, ...) contrôle de gestion ou équivalent,

- **Expérience:** au moins 02 ans d'expérience en matière de passation de marchés,

- **Expérience spécifique :** au moins un an d'expérience dans un projet financé par l'IDA.

Compétence technique

- Aptitude d'organisation et esprit de travail en équipe,
 - Capacité de travailler sous pression ;
 - Rigueur et méthode,
 - Bonne maîtrise de l'outil informatique, y compris les logiciels de traitement de textes, de gestion des bases de données et présentations en PowerPoint

Personnalité

Excellente moralité, sens des relations interpersonnelles, ouverture d'esprit,

Procédure de sélection

La sélection se déroulera en 2 phases:

1^{ère} phase: présélection sur dossier sur la base des critères suivants:

- Qualification générale: 40 points,
 - Pertinence de l'expérience professionnelle: 20 points,

- Expérience avec les projets financés par les fonds de l'IDA : 20 points,

- Maîtrise de l'outil informatique: 20 points
 Pour être présélectionné, le candidat doit avoir une note supérieure à 70 points

2^{ème} phase: Sélection

Etape 1: entretien

Etape 2: test écrit et informatique.

Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 2 février 2007, à 16 h 00, sous plis fermés, à l'adresse suivante, avec la mention «Avis de Vacances de Poste pour le recrutement de l'Assistant en passation de marchés du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS)».

Conseil national de Lutte contre le SIDA -
 Secrétariat Exécutif Permanent Attn: Dr Marie-Francke PURUEHNCE; rue des Anciens Enfants de troupe, non loin du CEG NGANGA Edouard B.P.: 2459 Brazzaville
 Portable 572 11 50 663 15 59
 E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr
 La Secrétaire Exécutive

Dr Marie Francke PURUEHNCE

REPUBLIQUE DU CONGO

.....
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
 B.P. : 2459 Brazzaville Tél : (242) 551 85 95
 Email : sep_cnlscongo@yahoo.fr

.....
PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET DE SANTE
Financement Association Internationale de Développement
 (Don H 082 COB)

Brazzaville, le 19 janvier 2007

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA de la République du Congo (SEP/CNLS) recrute un Assistant national en Suivi et Evaluation, dans le cadre du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS) financé par un don de l'Association Internationale de Développement.

Titre du poste: Assistant en Suivi et Evaluation

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 26 février 2007, sur la base d'une évaluation satisfaisante des prestations

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du personnel MAP du SEP/CNLS pour les consultants prestataires de services de la catégorie assistant.

Tâches et Responsabilités:

Membre de l'Agence de gestion fiduciaire (AGF) du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de santé (PLVSS), l'assistant Spécialiste en Suivi et Evaluation aura pour principale mission le suivi, évaluation et contrôle des actions menées dans le cadre du PLVSS/SEP/CNLS

Position Hiérarchique

L'Assistant en Suivi et Evaluation est placé sous l'autorité du Chef de mission de l'AGF et la supervision de Consultant International, Chargé du Suivi et Evaluation.

Tâches et Responsabilités:

- Collecter l'ensemble des données résultant des activités menées sur le terrain aussi bien par le niveau périphérique qu'intermédiaire;

- Vérifier que les fiches de collecte sont correctement remplies et que les intervenants ont envoyé à temps leurs rapports;

- Traiter toutes les données à l'ordinateur, selon les différents domaines: prévention, traitement, conseil et dépistage, orphelins et autres

enfants vulnérables;

- Comparer la quantité et le type d'activités avec le montant de la somme allouée pour la réalisation dans le contrat entre l'intervenant et le SEP;

- Contrôler le niveau d'activités réalisées par rapport au niveau des dépenses faites

- Soumettre les données au SEP, dans un délai d'un mois;

- Préparer la rétro - information standard, auprès de ceux qui n'ont pas correctement rempli les fiches ou l'ont fait d'une façon incohérente ou de ceux chez qui un écart entre le pourcentage des activités réalisées et le pourcentage du déboursement fait;

- Préparer avec le SEP la réunion trimestrielle des données avec les responsables des unités de lutte contre le SIDA des Ministères, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers;

- Soumettre les données au SEP, dans un délai d'un mois.

Qualifications

- Spécialiste Junior en Suivi et Evaluation,
 - Niveau: diplôme universitaire de niveau maîtrise en gestion, droit, ingénierie (commercial, génie civil, ...) contrôle de gestion ou équivalent,

- Expérience: au moins 2 ans d'expérience en matière de Suivi et Evaluation

- Expérience spécifique: la connaissance des Procédures de l'IDA sera un atout.

Compétence technique

- Aptitude d'organisation et esprit de travail en équipe,

- Capacité de travailler sous pression;

- Rigoureux et méthodique,

- Bonne maîtrise de l'outil informatique, y compris les logiciels de traitement de textes,

de gestion des bases de données et présentations en PowerPoint

Personnalité

Excellente moralité, sens des relations interpersonnelles, ouverture d'esprit,

Procédure de sélection

La sélection se déroulera en 2 phases:

1^{ère} phase: présélection sur dossier sur la base des critères suivants:

- Qualification générale: 30 points,
 - Pertinence de l'expérience professionnelle: 30 points,

- Connaissance des Procédures de l'IDA: 10 points,

- Maîtrise de l'outil informatique: 30 points

Pour être présélectionné, le candidat doit avoir une note supérieure à 70 points

2^{ème} phase: Sélection

Etape 1: entretien

Etape 2: test écrit et informatique

Dépôt du dossier de candidature: Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 2 février 2007, à 16 h 00, sous plis fermés, à l'adresse suivante, avec la mention «Avis de Vacances de Poste pour le recrutement de l'Assistant en Suivi et Evaluation du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS)»

Conseil national de Lutte contre le SIDA -
 Secrétariat Exécutif Permanent
 Attn: Dr Marie-Francke PURUEHNCE;
 rue des Anciens Enfants de troupe, non loin du CEG NGANGA Edouard; B.P.: 2459
 Brazzaville * Portable 572 11 50* 663 15 59
 E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive

Dr Marie Francke PURUEHNCE

CAN de football des moins de 20 ans

Les pelouses déjà en feu!

Comme prévu, notre pays accapare, depuis samedi 20 janvier 2007, l'actualité footballistique africaine, avec le déroulement, à Brazzaville et Pointe-Noire, de la 15^{ème} Coupe d'Afrique des moins de 20 ans. Pendant quinze jours, flotteront, à côté de l'emblème de la C.a.f (Confédération africaine de football), les drapeaux de huit pays participants.

En prononçant la phrase traditionnelle d'ouverture de la compétition et en fouettant le ballon d'un fulgurant coup de pied droit, le président Sassou Nguesso a, en quelque sorte, donné le ton aux rencontres qui tiendront en haleine les férus de foot, jusqu'au 3 février prochain. Quelques minutes, plus tard, s'est joué le premier match du tournoi. Les huit prétendants partaient, définitivement, à la conquête d'un trophée qui ferait, incontestablement, la fierté de bien de fédérations africaines.

Congolais et Ivoiriens étaient à l'honneur. Ils ont ouvert le bal. La pelouse de Massamba-Débat a flambé! A n'en point douter, c'est la rencontre sur laquelle l'on a porté plus d'attention. Pourquoi, s'est-on, spécialement, intéressé au Congo-Côte d'Ivoire? Pays hôte, le Congo n'a jamais plus rien gagné, en Afrique, après les exploits des Diables Rouges seniors, en 1972, et de CARA, champions d'Afrique des clubs, en 1974. Ainsi, donc, avec cette Coupe d'Afrique des juniors, le Congo joue gros. Il veut réussir pleinement l'organisation, mais, surtout, gagner la Coupe. C'est le moment où jamais!



Fabrice Ondama, le feu follet des Diables-Rouges juniors, pris en chasse par un défenseur ivoirien. (Ph. Rogalvy)

Les Eléphants tombent au bord du fleuve Congo

On comprend mieux, maintenant, la rage des Diables-Rouges juniors à faire sauter le verrou défensif ivoirien. Après des mois de travail, de privations diverses, sous la férule d'Eddie Hudanski, cette gousse de rage a éclaté, en deuxième période. Et le public congolais, les cœurs vibrant à l'unisson, pour l'une des rares fois, s'est mis à applaudir à tout rompre son «Onze national» juniors. Après une période d'appréhension. Le ré-

sultat est là! C'est une victoire éclatante qui lui a été offerte.

Deux buts à 0! Tel est le score final du match, en faveur des Congolais. Un joueur a tenu à briller d'un vif éclat pour prendre, d'un seul coup, la valeur du diamant: Fabrice Nguessi-Ondama. Plein de culot et de sang-froid, il a explosé aux 61^e et 71^e minutes, comme une gousse d'arbre de fer, et mystifié le portier ivoirien Koné Ibrahim. Deux buts pour terrasser les Eléphants! Il reste que la CAN juniors, ce n'est pas seulement Congo-Côte d'Ivoire. Ce sont huit équipes plus ou moins d'égalité valeur et seize matches qui

accapareront le public africain. D'autres matches ont, donc, suivi. C'est ainsi que Gambiens et Nigériens ont provoqué des vertiges, respectivement aux Burkinabè et aux Zambiens. Tandis que les Camerounais ont raté leur première sortie. En perdant face aux Egyptiens.

G.M.

Résultats

Groupe A: Congo bat Côte d'Ivoire: 2-0. Gambie bat Burkina Faso: 2-0.

Groupe B: Nigeria bat Zambie: 4-2. Egypte bat Cameroun: 1-0.

Groupe A

Congo bat Côte d'Ivoire: 2-0.

Spectateurs: environ 35 000. Arbitre: Kacem Bennaceur (Tunisie). Buts: Ondama (61^e et 71^e).

Congo: Diampamba; Okiélé, Mbani-Madzou, Mereck, Lopatimi (puis Kombo, 61^e); Ondjola, Ndinga; Filankembo, Ondama, Ibara (puis Nkounga, 78^e); Ngakosso (puis Ikouma, 67^e). Entr.: Eddie Hudanski.

Côte d'Ivoire: Koné Ibrahim; Diomandé, Kouakou-Ndoua, Bossan Kablan, Ange Gnaléko; Ouedraogo, Koffi Mehac, Yao Kouassi; Toupé Karamoko (puis Kouassi-Koffi, 64^e), Laglais Kouassi, Adama Traoré. Entr. Philippe Troin.

61^e: Cécil Filankembo met sur Fabrice Ondama sur orbite. Ce dernier s'enfonça vers les bois et d'une frappe du pied droit, ouvre le score: 1-0. Le stade explose!

71^e: lancé plein champ par Delvin Ndinga, Fabrice Ondama, parti à la limite du hors jeu s'en va fusiller le portier ivoirien: 2-0. Délire dans les gradins!

Gambie bat Burkina Faso: 2-0.

Spectateurs: moins de 15 000. Arbitre: Alex Kotey (Ghana). Buts: Jallow Ousman (61^e) et Mansally Abdouli (65^e).

Gambie: Joseph Gomez; P. Gomez, Amadou Ngum, Jammeh Ken Malamin, Bojang Mandou; Jagne Modou (puis Landing Konaté, 83^e), Ebrahima Sonha, Mansally (puis Legh); Jallow Ousman (puis Nyassi), Sainey Nyassi, Tijan Jaitey. Entr.: Peter Bonu Johnson.

Burkina Faso: Sere Amadou; Sanogo, Kafando (puis Issiaka Ouédraogo, 67e), J.Noël Lingani, Koné Bakary; Boubacar Kébé (puis Bassaoulé), Salif Dianda, Charles Kaboré; Sibiri Traoré, Adama Guira, Adama Sabo. Entr.: Sidiki Diarra.

61^e: Après un mouvement collectif, Jallow Ousman donne l'avantage à la Gambie: 1-0.

65^e: une terrible frappe d'Abdoulie Mansally surprend le gardien burkinabè et fait se lever le public: 2-0.

Le tracassin des reporters sportifs

Les filets ont tremblé, lors des quatre premiers matches de la 15^{ème} Coupe d'Afrique des moins de 20 ans. Onze fois, le public s'est levé. Des poumons ont explosé. Pour un début, le signe est bon. La compétition a démarré sous le signe de l'offensive.

Les déçus, cependant, étaient les reporters sportifs. Nombreux ne savaient pas sur quel pied danser, à quelques heures du coup d'envoi. Ils n'avaient toujours pas le fameux badge promis par les organisateurs. Où fallait-il l'obtenir? On les a trimbalé d'abord à l'agence de communication New Life, deux jours avant le coup d'envoi. Puis, la veille de l'ouverture, à la Tour Nabemba, siège du Cocan. Avant de brûler sous la chaleur, le jour J, dans les locaux exigus de la direction départementale de la surveillance du territoire. D'où leur agacement. Des confrères ivoiriens ne voulaient pas déguerpir, sans avoir obtenu leurs badges, alors qu'on leur avait assuré que l'entrée au stade était gratuite, il n'y avait rien à craindre. Nos confrères ne voulaient pas le croire. Ils n'ont pas assisté à une bonne partie du match d'ouverture, préférant attendre le fameux sésame. Sans leurs badges, les reporters ont, exceptionnellement, eu accès à la tribune de presse de fortune aménagée pour eux. Mais, là encore, toutes les conditions de travail ne semblaient pas réunies. Un confrère s'exprimant dans la langue de Shakespeare s'est emporté contre les organisateurs. Il n'avait pas sous ses yeux la feuille de la composition des équipes. «C'est inadmissible, pour une compétition de la Caf», tempêtait-il. Et puis, pour recueillir les impressions d'après-match, le reporter est astreint à sortir du stade, parce qu'il est impossible d'accéder à la main courante, à partir de la tribune de presse. L'envoyé spécial de Rfi (Radio France internationale) en sait quelque chose. Il s'est perdu dans la salle de presse, avant de courir dans les vestiaires pour tendre son micro, le souffle coupé, et à Eddie Hudanski, l'heureux entraîneur des Diables-Rouges juniors et à Michel Troin, le coach français des Eléphants ivoiriens.

Visiblement, la commission média tousse, éternue. Elle a une lourde responsabilité: assurer l'encadrement des journalistes et veiller à leur donner les meilleures conditions de travail possibles. Mais, la machine ne semble pas encore bien huilée. On ne sait si elle le sera pour la suite de la compétition. Un homme s'est, cependant, multiplié par mille, pour colmater les brèches. Il se reconnaît. On le reconnaît. Chapeau bas pour lui!

Dans cette colonie de reporters sportifs, des hommes prenant des notes semblaient passer inaperçus dans la tribune de presse: le Franco-congolais Franck Passi, le Tchadien Japhet Ndoram, le Sénégalais Saar Boubacar «Locotte», le Camerounais Patrick Mboma. On en oublie. Anciens footballeurs professionnels, pourquoi étaient-ils là? Ils sont, de l'autre côté des gradins, les yeux de leurs clubs européens à la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans. Marseille, pour Franck, Nantes, pour Ndoram, Paris Saint-Germain, pour Bouba «Locotte», Lille, pour Mboma... Tous sont des recruteurs. Ils espèrent dénicher l'oiseau rare, à Brazzaville et Pointe-Noire.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Stade Municipal de Pointe-Noire

Dans un palais où le foot est roi!

La Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans fait reprendre le chemin du Stade Municipal de Pointe-Noire, au plus nonchalant des spectateurs qui avait juré ne plus mettre pied autour de ce stade. Et voici, qu'en pénétrant, une fois de plus, dans ce stade, jeudi 18 janvier 2007, il a éprouvé un sentiment de nouveauté, en voyant les moindres détails de cet ensemble: les gradins, les tribunes, les montants des buts, jadis vétustes mais, aujourd'hui neufs, les lignes bien marquées sur le tendre vert de la pelouse artificielle, la grande horloge, etc.

Ce stade a été inauguré par le premier ministre Isidore Mvouba. A ses côtés se trouvaient Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football, Marcel Mbani, ministre congolais des sports, son homologue du Togo, le ministre des transports de l'Angola et plusieurs autres personnalités.

Dans son mot de bienvenue, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, a remercié la Caf, la Fifa et le gouvernement congolais pour avoir offert aux populations de Pointe-Noire ce joyau. Issa Hayatou a dit: «La Caf est honorée, ce jour, pour recevoir ce stade qui va abriter les rencontres du groupe B de la CAN



La maquette du Stade Municipal de Pointe-Noire.

juniors 2007». «Dans le cadre de la Coupe du monde 2010, la Fifa a initié un programme intitulé «Gagnons en Afrique», en faisant don de 53 pelouses artificielles, le stade Municipal étant le premier à en bénéficier, en Afrique», a-t-il poursuivi.

Concluant la série des allocutions, Marcel Mbani a exprimé sa joie: «Grâce au savoir-faire de l'entreprise chinoise Zhengwei, des experts chinois

et de la Fifa, nous pouvons dire, six mois après, que l'objectif est atteint. Nous voici dans un palais dont le football est roi. Ce magnifique joyau fait, aujourd'hui, la fierté de toute notre nation. Pour renforcer sa capacité d'accueil, le gouvernement entend poursuivre les travaux de construction du deuxième étage, pour combler nos attentes». Avant de couper le ruban symbolique, marquant l'inauguration

du Stade municipal, les sages ont accompli le rituel traditionnel Vili. C'est dans ce stade que Nigériens, Zambiens, Camerounais et Egyptiens, juchés sur leurs godasses à crampons, ont entamé, dimanche 21 janvier, les rencontres du premier tour de la CAN 2007. Avec des fortunes diverses.

Equateur Denis NGUIMBI